



La Bibliotheque Des Predicateurs

Qui Contient Les Principaux Sujets De La Morale Chrétienne, Mis par ordre
alphabétique

P - Z

Houdry, Vincent

Lyon, 1717

Regularité; Vie réglée; ordre & plan de vie que chacun doit observer selon
son état; exactitude à le suivre, &c.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-75888](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-75888)

la sûreté que dans la fuite & dans la retraite. Un nouveau pénitent doit regarder son cœur comme un flambeau, éteint à la vérité, mais qui fume encore, & qui se rallume incontinent à la moindre approche de la flamme; c'est-à-dire, à la vûe des objets qui l'ont enflammé. Il doit regarder sa vertu comme une fleur tendre qui ne fait qu'éclorre, & que le moindre vent, la moindre ardeur du soleil fait sécher. *Le Pere Nèpeu, dans ses Reflexions Chrétiennes, Tome 3.*

Si nous avions une horreur véritable du péché, nous n'y retomberions pas.

Si le péché vous paroît un mal si affreux, que vous cherchez aussi-tôt à vous en guérir par la confession, pourquoi après avoir recouvré la santé par le remède efficace de la pénitence, vous mettez-vous si peu en peine de la perdre? Pourquoi pleurez-vous si amèrement une chose, que vous faites si facilement? ou pourquoi la commettez-vous à la première tentation, pour vous en repentir à la première confession? Vous avez chassé le démon de votre cœur; Jésus-Christ est revenu prendre possession de votre ame, la voilà ornée des dons du Saint Esprit, & des richesses de la grace; vous êtes maintenant un objet d'amour & de complaisance aux yeux de Dieu, toute la Cour celeste se réjouit sur votre conversion, & vous regarde comme un citoyen du Ciel, où la pénitence vous donne droit d'aspirer. Hé! malheureux que

vous êtes! un plaisir d'un moment, un léger intérêt va vous dépouiller de ces tresors ineffimables, & peut-être qu'une mort imprévûe va vous ravir pour jamais la grace de la pénitence, que vous avez si indignement prophanée. *Essais de Sermons pour l'Avant.*

Combien y a-t-il de pecheurs qui sont dans l'illusion, & dont le démon se joue; qui après une infinité de confessions, ou plutôt après une même confession renouvelée une infinité de fois, se trouvent à la fin de leur vie aussi médifans, aussi emportez, aussi impudiques, que s'ils ne s'étoient jamais approchez des Sacremens. Ils n'ont jamais conçu une véritable horreur du péché; ils n'ont jamais formé une sincère résolution de se convertir. Le motif secret de toutes leurs pénitences, n'a été que la recherche d'une fausse paix, qu'ils ont voulu établir dans leur conscience; ne pouvant soutenir les remords du crime, ni les travaux de la vertu, ils ont tâché de se faire un genre de vie exempte des uns & des autres. Après qu'ils sont tombez dans le péché, ils s'en sont confessez pour calmer les troubles de leur conscience; déchargez du fardeau de ce péché commis par la confession, ils ont repris leur maniere de vie accoutumée, qui peu à peu les a fait encore retomber. *Les mêmes.*

Quelle est l'illusion de ceux qui se confessent tous les jours des mêmes péchez, & qui retombent sans cesse.

REGULARITÉ;

VIE REGLÉE, ORDRE ET PLAN DE VIE, QUE chacun doit observer selon son état; exactitude à le suivre, &c.

AVERTISSEMENT.

PAr ce mot de *regularité* & de *vie réglée*, nous n'entendons pas parler d'une *vertueuse*, & d'une *probité exemplaire* opposée au *désordre* & au *dérèglement des mœurs*; mais nous entendons par ce terme un *plan de vie*, un *ordre*, & une *regle*, qu'un *Chrétien* doit se prescrire & observer *ponctuellement* autant qu'il lui sera possible; afin de faire chaque chose en son temps, & ne rien omettre des obligations de son état, & de sa condition: faute de quoi, on n'agit qu'au hazard, par caprice, sans regle, sans methode, sans exactitude & sans application.

Ce sujet, pour n'être pas si ordinaire n'en est pas moins utile, puisque pour vivre chrétiennement, il faut vivre par regle, & pour vivre par regle, il faut régler ses actions, sans quoi ce n'est pas mesme vivre en homme raisonnable, qui pour se conduire dans ses affaires & dans ses devoirs, doit établir un ordre en tout cela, & ne rien faire que par raison.

Il faut pourtant avouer que pour bien traiter ce sujet, il faut beaucoup de précaution, pour n'y point faire entrer d'autres matieres, dont nous supposons les unes, comme sont, l'intention, les motifs surnaturels, l'état de grace, où l'on doit estre, & les autres circonstances nécessaires pour rendre une action bonne, & digne d'une récompense éternelle: les autres matieres qui ont quelque rapport à ce sujet, ne doivent estre touchées qu'en passant, à moins qu'elles ne servent de preuves, ou qu'elles ne fassent une partie du Discours; telles que sont le bon emploi du temps, la fuite de l'oisiveté, l'obéissance, la charité du prochain, & d'autres semblables, qui demandent des Sermons entiers, & dont nous avons parlé en leur lieu.

Il faut aussi prendre garde, qu'en traitant ce sujet en Prédicateur, on ne descende point à un menu détail des actions de la journée, & qu'on ne s'étende point sur la maniere de les bien faire, de crainte que le discours ne rampe, & ne dégénere en Catechisme: mais en supposant tout cela, on se bornera uniquement, à l'ordre qu'on se doit prescrire, à l'exactitude avec laquelle il le faut observer, à la vigilance, & à l'application qu'on y doit apporter.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Deseins, & Plans de Discours sur ce sujet.

- I. SUR ces paroles de la Sageſſe: *Justum deduxit Dominus per vias rectas, & ostendit illi regnum Dei.* Sapient. 10. J'ai deſſein de vous montrer: 1°. Que la regularité constante,

Tome IV.

M m 2

& l'exactitude assidue dans l'observation des devoirs de sa Religion, de son état, de son emploi, & de la condition à laquelle la Providence nous a appellez, est une marque incontestable & infaillible que c'est l'esprit de Dieu qui nous conduit dans la voye de son service. 2°. Que cette voye d'exactitude dans tous ses devoirs, est la voye la plus sûre, la plus facile, pour parvenir à la fin à laquelle Dieu nous a destinez, qui est le salut, & le bonheur éternel.

Premièrement. Je dis que le caractère le mieux marqué qui distingue l'esprit de Dieu de tout autre esprit, est la regularité, c'est-à-dire, une exactitude fidelle & constante dans tous les devoirs de la profession que nous avons embrassée. 1°. La raison en est prise de Saint Augustin, qui assure que Dieu aime l'ordre dans tous ses ouvrages, & qu'il s'est fait comme une loi, de garder fidelement celui qu'il s'est lui-même prescrit, dans la nature & dans la grace: en sorte, ajoûte-t-il, que c'est l'ordre qui nous conduit à Dieu, & que sans l'ordre il est impossible d'aller à Dieu, qui est la fin que nous devons toujours avoir en vûe. D'où il s'ensuit, que si c'est l'esprit de Dieu qui nous a appellez à l'état que nous avons embrassé, & comme je le suppose toujours: c'est aussi ce même esprit qui nous conduit par cette voye, & qui nous porte à remplir les devoirs de cet état: car, comme les choses se maintiennent par les mêmes principes qui leur ont donné l'être, comment pouvons-nous mieux juger que nous sommes conduits par l'esprit de Dieu, dans la maniere de vie qu'il nous a inspiré de suivre, que par l'observation entiere, constante, & reguliere de toutes nos obligations? 2°. De plus, dans cette foiblesse & cette inconstance que nous avons pour le bien, & dans ce penchant qui nous porte toujours vers le dérèglement, la raison toute seule n'est pas assez droite pour regler toutes nos actions, & pour être le principe d'une conduite chrétienne & reguliere. Il faut donc dire que c'est l'esprit de Dieu, c'est-à-dire, le desir de lui plaire, de faire sa volonté, & la grace attachée à la vocation dans cet état. Car sans cela, on ne fera le bien que par caprice, & par rencontre, & ce bien même ne sera jamais de durée; l'empressement de nos affaires nous fera oublier les exercices de piété; on ne verra ni regle ni uniformité dans une conduite où tout est dérangé, & chaque chose faite à contretemps. 3°. L'expérience nous apprend que tout ce qui est violent ne peut être de longue durée; mais qu'il se relâche & se dément insensiblement, à moins de quelque secours étranger. Or c'est une chose bien violente que de s'assujettir pour le service de Dieu, à une regle constante, qui gêne notre liberté naturellement ennemie de tout ce qui la contraint. Lors donc qu'un Chrétien, par une regularité exemplaire & édifiante, ne manque à rien de l'ordre qu'il s'est une fois prescrit, & qu'il a jugé nécessaire pour son salut, & pour le service de Dieu, & que d'ailleurs nulle considération humaine ne peut l'y obliger, ne faut-il pas conclure que le même esprit qui l'a porté à se prescrire une loi, lui inspire aussi cette constance & cette fidelité à l'observer? Tout au contraire, quand on ne peut s'assujettir à aucune regle pour s'acquitter plus fidelement des obligations de son état & de la Religion, c'est une marque que l'es-

prit de Dieu s'est retiré, & ensuite on secoué bientôt le joug du service de Dieu, on se dispense de tout ce qu'il y a de pénible dans le Christianisme, & abandonnez à nous-mêmes & à notre propre conduite, nous nous abandonnons à tous les desordres.

Secondement. Je dis que se prescrire une regle & une conduite de vie, par laquelle on s'acquitter exactement de tous ses devoirs, tant de son état, que de sa Religion, est la voye la plus sûre & la plus facile, pour parvenir à la fin à laquelle nous devons aspirer, qui est le bonheur éternel: *Iustum deduxit per vias rectas, & ostendit illi regnum Dei.* 1°. C'est la voye la plus droite & la plus sûre, & il n'en faut point d'autre preuve que de sçavoir que c'est celle que Dieu même nous a tracée; car comme sa providence surnaturelle s'étend sur tous les hommes en particulier, il les appelle à l'état où il prévoit qu'ils pourront faire plus sûrement leur salut, où ils trouveront moins d'obstacles, moins d'écueils, moins de dangers; & puisque c'est sa volonté que nous vivions en cet état, nous devons croire aussi, que c'est par ce moyen que nous ferons toujours sa volonté, qui est que nous observions tous les devoirs qui y sont attachez. 2°. C'est la voye la plus facile, & où l'on peut marcher & avancer avec moins de peine; puis que c'est l'état & la condition que nous avons choisi nous-mêmes, comme la plus conforme à notre naturel & à notre inclination. Car enfin, si dans tous les arts & dans toutes les sciences, le grand secret de s'y rendre bientôt parfait & conformé, c'est d'y proceder par ordre, & d'avoir de sûres regles qui nous y conduisent, parce que par là on s'épargne bien de la peine, & qu'on abregé bien du chemin. Il en est de même de la sainteté, qui est tout ensemble la science du Ciel, & la voye qui y conduit. Or pour faciliter cette voye, & abregé ce chemin, il ne faut que regler les actions ordinaires de la vie; alors rien ne nous arrêtera, l'habitude en applanira toutes les difficultez, & nous rendra aisé ce qui nous paroïsoit auparavant impraticable. 3°. Cette exactitude reguliere est encore plus avantageuse; car par là nous pouvons faire que toutes nos actions soient comptées pour le Ciel, & acquérir une infinité de merites, &c. *Ceci est tiré d'un Discours sur ce sujet, de l'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Tome 3. des Sujets particuliers.*

ON peut montrer qu'il est absolument nécessaire pour mener une vie chrétienne, de mener une vie réglée. 1°. Pour éviter les maux & les desordres d'une vie irreguliere, qui sont l'oisiveté & la perte du temps, la negligence dans ses devoirs de piété, & dans le reglement de sa famille, les omissions dans les choses les plus essentielles de notre emploi, ou de notre charge; ce qui ne peut manquer d'arriver, quand on n'agit que par hazard, par humeur, ou par caprice. 2°. Les choses qu'on doit regler, & la maniere dont il s'y faut prendre; sçavoir, le temps qu'il faut donner aux exercices de piété, aux devoirs de la vie civile, au soin de sa famille, aux besoins de la nature; comme font le repos, les repas, les divertissemens. 3°. Les avantages qu'on retire de ce sage reglement. On est seur de faire en toutes choses la volonté de Dieu, en nous acquittant des devoirs de l'état dans lequel il nous a mis; on mene une

Sap. 19

I L

vie innocente & chrétienne; on fait le bien que Dieu attend & demande de nous, lors qu'on est exact & regulier à s'acquitter de tous les devoirs de son état, de sa Religion, & de sa condition.

III. 1°. MONTRER que la regularité constante dans tous les devoirs de son état & de sa Religion, est la veritable & la solide devotion d'un Chrétien engagé dans la vie civile, & la marque qu'on est solidement vertueux. 2°. Que regler toutes ses actions, & faire tout dans l'ordre & en son temps, c'est le moyen de ne trouver rien de difficile dans la vertu.

IV. 1°. ETABLIR un ordre bien réglé dans sa famille, & être le premier à l'observer, & le faire observer constamment, c'est le moyen infailible d'y établir & d'y entretenir la pieté, & d'y attirer les benedictions du Ciel. 2°. C'est le moyen d'en bannir tous les desordres, qui ne peuvent manquer d'arriver, quand chacun fait ce qu'il veut. 3°. C'est le moyen d'y entretenir la paix, l'union, & la charité, quand chacun y fera ce qu'il doit, ce qui lui est ordonné, & ne se mêlera point de l'office des autres.

V. 1°. MENER une vie uniforme & reguliere, dans des actions communes & ordinaires, est tres-agréable à Dieu; souvent on la passe avec moins de danger; que si l'on vivoit dans un état plus relevé, & où l'on fît des actions plus éclatantes. 2°. Dieu doit être content de nous, lorsque nous menons une vie reguliere dans l'état où il nous a appelés, & que nous en remplissons exactement tous les devoirs: le point est d'y perseverer constamment.

VI. COMME toute la sainteté & la perfection de la vie chrétienne consiste à éviter le mal, & à faire le bien, il est aisé de faire voir, que bien regler toutes ses actions, c'est: 1°. Eviter le mal; parce que cette conduite réglée est opposée à la liberté, ou pour mieux dire, au libertinage qui nous porte sans cesse au desordre & au déreglement; en second lieu, opposée à la negligence qui fait qu'on s'acquitte mal de ses obligations; & enfin, à la paresse qui fait ômettre ce qu'il y a de plus essentiel dans les devoirs d'un Chrétien. 2°. C'est faire le bien, puisque c'est faire la volonté du souverain Maître, qui exige de nous tels services. C'est faire par ce moyen de toutes nos actions autant d'actes de vertus, & enfin acquerir un tresor de merites pour le Ciel.

VII. 1°. LE bon ordre & la regularité que l'on observe dans la conduite de la vie, & dans toutes ses actions, est la source d'une paix & d'un repos de conscience inalterable. Car on n'a rien à se reprocher, quand on a fait son devoir; on n'a rien à craindre du côté de la Justice divine, dans le compte rigoureux qu'on a à lui rendre; & si l'on n'est pas toujours à couvert de la censure des hommes, on est en droit de se mettre au-dessus, & d'en appeler au jugement des gens de bien, qui peuvent nous faire justice. 2°. C'est ce qui entretient & conserve la paix dans la société humaine. Quand chacun s'acquitte exactement de ses devoirs dans son état & dans sa profession, personne n'a sujet de se plaindre de son prochain; il n'y a ni querelle, ni division, ni discorde, & on jouit d'une parfaite paix.

VIII. 1°. L'EXACTITUDE & la regularité

Tome IV

dans les devoirs de notre état & de notre profession n'empêchent point le service de Dieu. 2°. Reciproquement ceux qui sont les plus fideles à remplir les devoirs de la Religion; sont ceux qui s'acquittent mieux de ceux qui sont attachez à leur profession; parce qu'ils entrent dans les emplois par des motifs plus purs & plus desinteressés; qu'ils n'exigent jamais des choses injustes; qu'ils ne se laissent point accabler de trop d'affaires; qu'ils sont plus particulièrement assisiez du secours du Ciel: de sorte qu'on peut dire que l'accord des devoirs de la Religion, & de ceux de son état ou de sa profession, est ce qui fait un parfait Chrétien, & un parfaitement honnête homme. De là l'on peut conclure que non seulement on se peut sauver & sanctifier en toutes les conditions qui sont autorisées par les loix; mais encore qu'on peut faire de sa condition un moyen de son salut, & de sa sainteté, par l'accord de ces deux sortes de devoirs.

IX. 1°. Il n'y a rien de plus ordinaire, ni de plus facile à commettre qu'un peché d'omission dans l'acquit de ses devoirs, soit ceux qui regardent la Religion; soit ceux auxquels nous sommes engagez par notre profession ou par notre état; c'est un peché qui se commet facilement, parce qu'il ne consiste pas dans quelque action, mais dans l'omission de celle que nous devons faire en tel temps; en tel lieu, en telle occasion. Il est de plus tres-facile à cause de la multitude des devoirs attachez à notre état, & qui regardent Dieu; nous-mêmes, & le prochain. Que ces devoirs sont differens! & qu'à moins d'être réglé, exact & vigilant à prendre garde à tout, il est bien difficile qu'il n'en échappe quelque un! 2°. Il faut bien faire sentir que l'omission, ou negligence considerable à s'acquitter de ses devoirs, est ce qui damne le plus de personnes; parce que c'est le peché sur lequel on s'examine le moins, qu'on excuse le plus facilement, qu'on se met le moins en peine de réparer, dont on s'accuse le plus rarement au tribunal de la penitence; & dont cependant Dieu demandera un compte plus rigoureux.

X. 1°. Tout le bon ordre du monde dépend de ce que chacun s'acquitte exactement de tous ses devoirs; comme au contraire tous les desordres qu'on voit dans tous les états, & dans toutes les conditions, naissent du mépris qu'on en fait, ou de la negligence qu'on apporte à s'en acquitter. 2°. Ceux qui manquent à accomplir ces devoirs; ou qui manquent à les faire observer à ceux qui leur sont soumis, ou sur qui ils ont inspection, quoi qu'ils fassent d'ailleurs, ne peuvent être considerez sur le pied de gens de bien, & de veritables Chrétiens.

XI. COMME la veritable prudence consiste à ordonner les moyens à la fin; la prudence chrétienne consiste à regler toutes ses actions & ses devoirs, qui sont les moyens que nous avons pour arriver au souverain bonheur, qui est notre fin. 1°. Parce que Dieu n'y conduit pas tout le monde par la même voye. Or celle par où Dieu nous veut conduire dans l'état que nous avons embrassé, est de nous acquitter des devoirs qui lui sont propres. Or dans cet embarras & cette vicissitude d'emplois, d'occupations, le moyen de s'en bien acquitter, si on ne les regle & si l'on n'assigne le temps qui leur est propre;

& de garder exactement l'ordre & la règle qu'on a établi. 2°. Parce que tout ce que nous ferons, qui ne sera ni conforme à notre état, ni ajusté à la règle que nous aurons une fois établie avec toutes les précautions, & les exceptions nécessaires, sera inutile pour cette fin, & ne nous avancera de rien. 3°.

Parce que sans ce règlement dont nous nous ferons fait une loi, notre inconstance & notre legereté naturelle nous fera changer tous les jours de pratique, & nous fera bientôt oublier, & la fin où nous aspirons, & les moyens d'y parvenir.

PARAGRAPHE SECONDE.

Les sources où l'on peut trouver de quoi remplir ces desseins, & les Auteurs qui en traitent.

Les Saints Peres.

Saint Augustin a fait un livre de l'ordre; je crois que c'est le seul qui ait traité ce sujet, ou du moins qui en ait parlé plus amplement.

Le même, *Epist. 40. ad Licentium*, montre que l'ordre est plus dans les mœurs que dans les paroles.

Saint Bernard, *in Sermon. parv. num. 16.* montre que l'ordre met la paix & la concorde en toutes choses.

Saint Bonaventure, *lib. de sex alis Seraph. c. 6.* parle plus en particulier de l'ordre qu'on doit se prescrire & observer exactement dans ses actions; mais il ajoute qu'on le peut interrompre pour vaquer à d'autres plus pressées & plus importantes.

Voilà ceux que j'ai pu trouver qui ayent parlé expressément de l'ordre, l'exacritude, & la regularité que nous devons observer dans nos actions. Il y a d'autres endroits, où les mêmes & quelques autres Peres ont parlé de la fidelité que nous devons apporter dans les petites choses, & que nous avons eue sur ce Titre-là, qui a beaucoup de rapport à celui-ci; c'est pourquoi on peut les repeter.

Saint Augustin, *Epist. 108. ad Seleuciam.*

Saint Chrysostome, *Homil. 87. in Matth.*

Saint Basile, *Serm. de Renunciat. seculi, & de Spiritu perfectionis.*

Cassien, *Coll. 6. Abbat. Theod.*

Saint Leon, *in extrema Epist. 86. ad Nicetam.*

Le même, *Epist. 54. ad Marcian. August.*

Saint Bernard, *de ordine vite, & morum instit.*

Pour les autres Auteurs, qui ont écrit de l'exacritude dans les plus petites choses, on les peut voir dans le Titre de la fidelité aux petites choses.

Les Livres spirituels qui ont parlé de la regularité, & de l'exacritude.

Le P. Suffren, Tome 1. de l'Année Chrétienne, chap. 5. donne pour règle & pour moyen de bien faire ses actions, de faire chaque chose en son temps.

Le P. Cauffin, liv. 3. de la Cour Sainte, sect. 33. traite de la pratique des actions du jour, pour vivre en véritable Chrétien.

Le même, a traité plus amplement cette matière, dans un petit livre intitulé: *La Journée Chrétienne.*

Cambolas, livre intitulé: *Modele de la vie Chrétienne*, Titre: *La conduite Chrétienne*, montre qu'il faut établir & garder un ordre en toutes les fonctions domestiques.

Le P. Cordier, Tome second de la Sainte Famille, chap. 1. montre l'excellence de l'ordre, & qu'il en faut établir un dans toutes les familles.

Le P. Poiré, livre intitulé: *La science des Saints*, ch. 8. où il est parlé de l'esprit réglé.

Le P. Haineuve, Tome 3. de l'ordre, Discours 10. sect. 1. parle de l'ordre du jour par les actions qu'on y doit faire regulierement.

Essais de Morale, Tome 1. Traité de la soumission à la volonté de Dieu, chapitre 7. où l'on montre qu'il faut toujours régler ses actions exterieures, & que c'est la source de l'égalité d'esprit.

Le P. Nepveu, Tome 3. de ses Reflexions Chrétiennes pour tous les jours de l'année, dix-neuvième jour du mois d'Août, parle de la maniere de régler la journée chrétienne.

Le P. Sandret, livre intitulé: *Le Reglement des Familles*, montre qu'il est important de régler saintement une maison; dans le premier chapitre du livre, & dans le dernier, il donne quelques maximes generales pour la bien régler.

Le P. Delingendes, dans ses Sermons françois, Sermon pour le Mardi d'après le Dimanche de la Passion, a un Sermon du Reglement de la Journée, où il parle de tout ce qui peut venir à ce sujet.

L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, troisième Tome des Sujets particuliers, a un Sermon entier sur la vie réglée.

Je n'ay trouvé personne qui ait fait des Recueils sur ce sujet.

Les Prédicateurs.

PARAGRAPHE TROISIEME.

Passages, exemples, & applications de l'Ecriture sur ce sujet.

Corroboratus est Jontham, eo quod direxisset vias suas coram Domino. 2. Paralip. c. 27. Tempus faciendi Domine: dissipaverunt legem tuam. Psalm. 118.

Antequam vadam ad terram miserie, ubi nullus ordo, sed sempiternus horror inhabitat. Jobi 10.

Custodi legem atque consilium: & erit vita anima tua. Proverb. 3.

In omnibus operibus tuis precellens esto. Ezech. 33.

Non defrauderis à die bono, & particula boni doni non te pratercat. Eccli. 14.

Sine judicio nihil facias grave. Eccli. 33.

Sapiens cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum, qui fecit illum, & in conspectu Altissimi deprecabitur. Aperiet os suum in oratione, & pro delictis suis deprecabitur. Et

Joathan a acquis une merveilleuse force, parce qu'il avoit réglé les voyes devant le Seigneur.

C'est ici le temps d'agir, Seigneur; ils ont dissipé votre loi.

Avant que j'aille en cette terre de misere, où tout est sans ordre, & dans une éternelle horreur.

Gardez la loi & le conseil, & ils feront la vie de votre ame.

Faites toutes vos œuvres dans toute l'excellence & la perfection que vous pourrez.

Ne vous privez pas des avantages que vous tirerez d'un jour bien employé, & qu'aucune partie de ce bien ne vous échappe.

Ne faites rien d'important sans y avoir bien pensé.

Le sage appliquera son cœur, & veillera dès le point du jour pour s'attacher au Seigneur, qui l'a créé, & il offrira ses prieres au Seigneur; il ouvrira sa bouche pour la priere, & il demandera pardon de ses pechez; .. &

Dominus dirigit consilium ejus, & disciplinam. Eccli. 39.

Omni negotio tempus est, & opportunitas. Eccli. 8.

Vir prudens dirigit gressus suos. Proverb. 15.

Dirige viam tuam, & spera in illum. Eccli. 2.

In omnibus deprecare Altissimum, ut dirigit in veritate viam tuam. Eccli. 37.

Ante omnia opera verbum verax precedat te, & ante omnem actum consilium stabile. Ibidem.

Suscitavi eum ad justitiam, & omnes vias ejus dirigam. Isaïe 45.

Qui quarit legem, replebitur ab ea: & qui insaisiè agit, scandalizabitur in ea. Eccli. 32.

Ordinavit in me charitatem. Cant. 2.

Omnia tempus habent. Eccli. 3.

Si non in timore Dei tenueris te instanter, ciud subvertetur domus tua. Eccli. 27.

Non oderis laboriosa opera. Eccli. 7.

Qua à Deo sunt, ordinata sunt. Ad Rom. 13.

Omnia honestè, & secundum ordinem fiant.

1. ad Corinth. 14.

Quicumque hanc regulam secuti fuerint, pax super illos, & misericordia. Ad Galat. 6.

Redimentes tempus, quoniam dies mali sunt: propterea nolite fieri imprudentes, sed intelligentes que sit voluntas Dei. Ad Ephel. 5.

Si quis suorum, & maxime domesticorum curam non habet, fidem negavit, & est infideli deterior. 1. ad Timoth. 5.

Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum. Ad Roman. 8.

Ut abundetis magis, & negotium vestrum agatis. 1. ad Thesal. 4.

Justum deduxit Dominus per vias rectas, & ostendit illi regnum Dei. Sapient. 10.

Qua placua sunt ei, facio semper. Joann. 8.

Dieu le remplira de l'esprit d'intelligence, d'ordre, & de regularité.

Toutes choses ont leur temps, & leurs momens favorables.

L'homme prudent mesure & ordonne tous ses pas, c'est-à-dire, ses actions.

Rendez votre voye droite, & reglez-la, & espérez en Dieu.

En toutes choses priez le Tres-Haut, afin qu'il vous conduise dans le droit chemin de la verité.

Que la parole de verité précède toutes vos œuvres, & qu'un conseil stable regle auparavant tout ce que vous faites.

Je l'ai excité à faire des œuvres de justice, & je réglerai toutes ses voyes.

Celui qui cherche la loi, en sera rempli; & celui qui ne la garde pas, sera puni par elle-même.

Il a réglé en moi la charité.

Chaque chose a son temps qui lui est propre.

Si vous ne vous tenez fortement attaché à la crainte de Dieu, votre maison sera bientôt renversée.

Ne fuyez point les ouvrages laborieux.

Tout ce qui est de Dieu, est ordonné.

Que tout se fasse dans la bienfiance & avec ordre,

Je souhaite la paix & la miséricorde à ceux qui se conduiront selon cette regle.

Rachant le temps, parce que les jours sont mauvais; ne soyez donc pas imprudens, mais sçachez discerner quelle est la volonté du Seigneur.

Si quelqu'un n'a pas soin des siens, & particulièrement de ceux de sa maison, il a renoncé à la foi, & est pire qu'un infidèle.

Tout contribue au bien de ceux qui aiment Dieu.

Afin que vous avanciez de plus en plus, en travaillant à votre affaire.

Le Seigneur a conduit le juste par des voyes droites, & lui a montré le Royaume de Dieu.

Je fais en toutes choses ce qui est le plus agréable à Dieu.

Exemples de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Pourquoi Dieu en créant le monde a gardé un ordre, & ne l'a pas voulu créer tout d'un coup.

Quelques Saints Peres font une question qui me semble propre pour nous faire concevoir que Dieu veut que nous fassions toutes nos actions avec ordre, & que nous nous preferivions une regle de conduite pour toute notre vie. Ils demandent pourquoi Dieu en créant ce grand Univers, & toutes les parties qui le composent, pouvant produire ce grand ouvrage tout-d'un-coup, & lui donner en un moment toute sa perfection, a mis plusieurs jours à le mettre en l'état que nous le voyons. Cet intervalle & cette durée de temps n'a pû venir de l'impuissance, ou faute d'adresse de l'Ouvrier, ni de la resistance de l'ouvrage, puisque tout lui obéit à point nommé, & que rien ne resiste à sa volonté. On ne peut pas dire non plus, qu'il n'avoit pas pris d'abord d'assez justes mesures, ou que son projet n'étant pas assez digéré, il a fallu dans la suite retoucher l'ouvrage, le corriger, y ajouter, & lui donner les derniers traits, comme font les Peintres & les Architectes: mais Dieu ne pouvoit devenir plus habile le dernier jour que le premier, ni découvrir des défauts dans son ouvrage, qu'il n'eût pas prévus d'abord. Entre plusieurs raisons que les Saints Peres apportent d'un procédé qui pourroit peut-être paroître irregulier, celle-ci fait à notre sujet; sçavoir, que ne pouvant l'imiter dans sa puissance, pour produire de semblables ouvrages, nous devons du moins l'imiter, en faisant les nôtres avec ordre, & que chaque jour, & même chaque heure doit avoir son occupation réglée, après avoir bien

concerté la maniere de vie que nous devons observer pour parvenir à la fin où nous aspirons.

Nous lisons dans les livres de l'Ancienne Loi, dans le Levitique, & dans le Deuteronomie, que Dieu vouloit que tout fût réglé parmi son peuple; les loix, les rangs, les devoirs & les offices: & particulièrement tout ce qui regardoit son culte, le lieu, le temps, l'appareil, & toutes les ceremonies. Ce qui fait que de tout temps Dieu a voulu qu'il y eût de l'ordre dans toutes les actions des hommes, comme il y en a dans les siennes; faute de quoi il n'y a que confusion, & que désordre dans nos familles, dans notre conduite, dans nos mœurs, & dans toute la suite de notre vie.

Pendant que Salomon se laissa conduire à l'esprit de Dieu, il merita justement le nom de sage, parce qu'il prenoit si bien son temps, qu'il faisoit tout dans l'ordre, & avec une prudence admirable; il étoit si éclairé qu'il portoit le jour par tout, découvroit & déconcertoit les intrigues les plus secretes, développoit les mysteres les plus cachez, & demêloit les affaires les plus embrouillées: mais sur tout il paroissoit un ordre si merveilleux, & tout étoit si bien réglé parmi la multitude de ses officiers, que le reglement de sa personne s'étendoit sur tous ceux qui étoient à son service, ou qui étoient de sa suite; jusques-là que la Reine de Saba, sur le bruit de sa sagesse, entreprit le voyage de Jerusalem, pour voir de ses yeux les merveilles que la renom-

Dieu vouloit dans l'Ancienne Loi, que tout se fît par ordre.

L'ordre & le reglement que Salomon avoit mis dans sa maison, donna de l'admiration à la Reine de Saba.

mée lui en avoit rapportées. Elle contenta sa curiosité tout à loisir ; elle s'informa de toutes les belles actions , & de toutes les sages ordonnances de ce grand Prince ; mais elle fut ravie , & comme hors d'elle-même , de voir le bel ordre , & les sages reglemens qu'il avoit établis dans sa maison ; & s'écria que tout lui paroïssoit plus beau & plus admirable , que tout ce que la renommée en avoit publié ; & que ce qu'elle voyoit , surpassoit de beaucoup tout ce qu'elle en avoit entendu.

L'exemple de la femme forte, dont le Sage nous fait le portrait dans les Proverbes.

La femme forte, dont parle le Saint Esprit dans les Proverbes, est un parfait modele de l'exacritude & de la regularité, avec laquelle les personnes de son sexe & de sa qualité doivent s'acquitter de leurs obligations. Loin de négliger son domestique, comme font la plupart des autres, elle a toujours les yeux ouverts sur les besoins de sa maison, afin de prendre des mesures pour y pourvoir. Elle a grand soin de fournir d'habits & d'alimens tous ceux qui sont à son service; elle fait une exacte perquisition de tout ce qui se fait, & ce qui se passe dans le logis, afin de mettre ordre à tout, & d'empêcher les desordres. Elle use d'économie & d'épargne pour ménager de quoi soulager la nécessité des pauvres & des miserables. Sur-tout elle n'est jamais oisive, & quand les autres affaires plus importantes lui manquent, elle s'occupe aux ouvrages de main, manie la laine & le fuseau. Voilà une partie du caractère que le Sage fait de

cette femme reguliere, & qui la loue plus de sa vigilance, de son exactitude, & de son application à s'acquitter de ses obligations, que de sa qualité, de son rang, & de ses richesses.

On ne peut douter que tout ce que devoit faire le Fils de Dieu, quand il viendroit sur la terre, n'ait été ordonné par son Pere Eternel, & que tout ne fût exactement marqué jusqu'aux moindres actions: mais aussi l'a-t-il exécuté ponctuellement, & avec la dernière exactitude, sans en prévenir le temps, ni manquer à la moindre circonstance. C'est pourquoi étant prié par sa propre Mere la sainte Vierge, d'user de son pouvoir aux noces de Cana en faveur des conviez, il répondit que le temps de se faire connoître par des actions miraculeuses n'étoit pas encore venu: *Nondum venit hora mea.*

L'exemple de la ponctualité du Sauveur à exécuter les ordres de son Pere.

Toutes les actions de la glorieuse Vierge ont été infiniment agréables à Dieu, & il est constant qu'elle s'est acquis par là un tresor inconcevable de merites. Mais comme nous ne voyons pas que ce qui a paru au dehors, ait été grand & éclarant, & qu'elle a mené une vie retirée & connue de Dieu seul; il faut conclure que sa fidelité à correspondre aux graces du Ciel, son exactitude à remplir ses devoirs, & à ménager toutes les occasions de glorifier le Seigneur; & en un mot, la regularité d'une vie privée passée au service de son Dieu, a été la source, & comme le fond de ce prodigieux amas de merites.

Joann. 2. L'exemple de la sainte Vierge Mere de Dieu.

Applications de quelques passages de l'Ecriture à ce sujet.

La regularité & l'exacritude à s'acquitter des devoirs de sa profession, est la voye la plus sûre & la plus droite pour faire son salut.

Ustum deduxit Dominus per vias rectas. Sapient. 10. On peut dire sans crainte, que cette voye droite & sûre, par laquelle Dieu conduit les justes à la perfection de leur état, & ensuite au royaume des Cieux, est la regularité & l'exacritude à remplir leurs devoirs, & à s'acquitter de leurs obligations dans le genre de vie, où la Providence les a fait naître, ou dans le rang où elle les a placez. Les occasions de faire de grandes actions, & de procurer la gloire du Seigneur sont rares, & Dieu n'applique pas tout le monde à ces nobles emplois, où on lui puisse rendre de signalez services: mais il dépend de nous avec sa grace, qui ne nous manque jamais, d'être exacts, ponctuels, & reguliers à remplir les devoirs de l'état, où lui-même nous a mis; & c'est tout ce qu'il peut exiger de ses plus fideles serviteurs. C'est de plus la voye la plus sûre; la vaine gloire qui nous ravit d'ordinaire le merite de nos bonnes actions, n'y est pas à craindre comme dans les grands emplois, où l'on n'acquiert souvent d'autre récompense, que les applaudissemens des flatteurs qui nous entourent; & il n'y a pas de danger que la tête nous tourne comme à ceux qui sont dans l'élevation, & dans un rang distingué. C'est enfin la voye du salut la plus facile, & celle que Dieu a tracée à tous les hommes; puisque pour se sauver Dieu ne leur demande autre chose que de faire ce à quoi ils se sont obligez eux-mêmes, en embrassant leur état, & dont ils ne peuvent se dispenser, sans encourir la haine & le mépris des hommes mêmes, aussi-bien que de Dieu, dont ils violent les ordres & les loix.

Il ne faut pas tellement s'occuper des affaires mêmes de no-

Omni negotio tempus est, & opportunitas. Ecclie. 8. Ce n'est pas tant un proverbe, qu'un oracle du Saint Esprit: Que chaque chose a son temps. Ainsi quand vous sentirez accablé d'affaires, qui se presenteront en fou-

le, & qui ne vous permettront pas de respirer, ne vous empressez pas de les expedier, & de vous débarrasser au plutôt. Donnez à chacune le temps qui leur est dû; mais que ce soit la raison qui juge & qui décide de leur importance, & de l'ordre que vous devez leur donner, & non pas la fantaisie, la recommandation, ou la vûe de quelque intérêt. Mais pour agir en Chrétien, ne vous y livrez pas tellement, que vous oubliiez la plus grande & la plus importante que vous ayez, & consequemment qui doit être preferée à toutes les autres; sçavoir, celle de votre salut. C'est pourquoi il faut toujours réserver, quoi qu'il arrive, un temps privilégié pour vaquer à la priere, à la lecture d'un bon livre, & aux exercices de pieté, en quoi tout Chrétien se doit faire un point de conscience de n'y manquer jamais.

tre profession, qu'on néglige, ou qu'on oublie celle de son salut.

Qui spiritu Dei aguntur, hi sunt filii Dei. Ad Roman. 8. Quoi que ces paroles s'adressent en general à tous ceux qui sont fideles à suivre les mouvemens du Saint Esprit, je ne crains point de les appliquer en particulier à ceux qui sont reguliers & constants à s'acquitter des devoirs de leur état, & de dire que ce sont les veritables enfans de Dieu, toujours soumis à ses ordres, & qui exécutent en toutes choses sa divine volonté: puisqu'il est constant que la volonté de ce Pere celeste, est qu'ils se sanctifient dans l'état où il les a appelez, & que les moyens de s'y sanctifier ne sont autres que de s'acquitter avec une exacte regularité de tous les devoirs, & de toutes les obligations qui y sont attachez. De maniere que cette exactitude constante & reguliere, est la marque la plus certaine & la plus infallible que c'est l'esprit de Dieu qui est le principe de notre conduite; la raison en est prise de Saint Augustin, qui assure que Dieu aime l'ordre dans tous ses ouvrages, & qu'il

Garder constamment l'ordre qui nous est prescrit, est une marque qu'on est conduit par l'esprit de Dieu.

qu'il s'est fait comme une loi, de garder constamment celui qu'il s'est lui-même prescrit, dans la nature & dans la grace : en sorte, ajoute-t-il, que c'est l'ordre qui nous conduit à Dieu, & que sans l'ordre il est impossible d'aller à Dieu, qui est la fin que nous devons toujours avoir en vûe : *Ordo est quem si tenuerimus, perducit ad Deum, & quem nisi tenuerimus, non pervenimus ad Deum.* D'où il s'ensuit, que comme c'est l'esprit de Dieu qui nous a appellez à un état de vie, c'est aussi lui qui nous y conduit, lorsque nous en remplissons regulierement tous les devoirs.

Qua placita sunt ei, facio semper. Joan. 8. Lors que nous observons religieusement & constamment les devoirs de notre état, & que nous faisons toutes nos actions dans l'ordre, & selon la regle qui nous est prescrite, ou par nos superieurs temporels, ou par ceux qui gouvernent notre conscience, nous sommes leurs de faire en toutes choses la volonté de Dieu, & de participer par ce moyen à l'avantage des Religieux, d'être assurez de fai-

re toujours la volonté divine, par le moyen de l'obéissance qu'ils rendent à leurs Superieurs, ou en gardant fidelement leurs regles; parce que cet ordre que nous observons dans toute notre conduite est une espece de regle que nous avons prise, pour vivre plus chrétiennement, & par consequent qui vient de Dieu : *Quaecumque ordinata sunt, à Deo sunt.* Ad Rom. Or l'avantage que nous en retirons, est, 13. qu'au lieu d'agir par hazard, ou par fantaisie, ou de nous conduire par nos propres lumieres, qui ne feroient que nous égarer à chaque pas, & peut-être nous conduire au précipice, Dieu s'engage d'être lui-même notre guide, sans qu'il y ait aucune de nos actions qui ne soit dans l'ordre de ses desseins, & par une consequence necessaire, qui ne lui soit agréable. Car, mon Dieu ! si je suis ponctuellement vos ordres, & si je m'acquitte exactement de tout ce que vous souhaitez; si je fais, en un mot, tout ce que vous m'ordonnez, & ce que vous attendez de moi, que puis-je faire davantage pour vous plaire ?

En gardant exactement l'ordre qu'on s'est prescrit de la sorte, on participe au bonheur des Religieux, qui pratiquent l'obéissance, en gardant leurs Regles.

PARAGRAPHÉ QUATRIÈME.

Passages & Pensées des Saints Peres sur ce sujet.

Omnia quando magis ordinata sunt, tanto magis utique bona sunt. August.

Pax omnium verum tranquillitas ordinis. Idem, lib. 19. de Civit. cap. 13.

Ordo est, parium dispariumque rerum suae cuique distribuens dispositio. Idem, ibidem.

Non ordo rectus, aut ordo appellandus est omnino, ubi deterioribus meliora subjiciuntur. Idem, lib. 1. de lib. Arbit. cap. 8.

Unusquisque paterfamilias in domo sua Ecclesiasticum, & quodammodo Episcopale implet officium. Idem, Tract. in Joannem.

Summo Deo cuncta administrante qua fecit, nihil inordinatum in universo, nihilque injustum est, sive scientibus, sive nescientibus nobis. Idem, lib. 83. Quaest. 27.

Nihil est ordinatum quod non sit pulchrum, & sicut ait Apostolus, omnis ordo à Deo est. Idem, de vera Relig. cap. 41.

Omnia que naturaliter sunt in ordine suo, bona sunt, & nemo in eis peccat, nisi qui ordinem suum, in Dei obedientia non custodiens, eorum quoque ordinem male utendo perturbat. Idem, lib. 6. contra Faust. cap. 8.

Ordo est quem si tenuerimus in vita, perducit ad Deum, & quem nisi tenuerimus, non pervenimus ad Deum. Idem, lib. de Ordine.

In omni actu vita id cavere debemus, ne rationem nimius animi motus excludat, sed tenemus consilii locum. Ambros. l. 1. Offic. c. 22.

Cum solveris Auctori debitum, licet ut opera tua in beneficentiam, & alimenta hominum conferas. Idem, ibidem, cap. 50.

Dum Deus successivè hunc mundum produxit & perfecit, imitatores sui nos esse voluit, ut primo faciamus aliqua, postea venustemus, ne dum utrumque adorimur, neutrum possimus explere. Idem, in Hexam. cap. 7.

Male se rectum putat, qui regulam summe rectitudinis ignorat. Gregor. lib. 5. Moral. in Jobi 27.

Ordinata esse nequeunt, qua superni moderaminis dispositionem perdunt. Idem, lib. 9. Moral. in Jobi 2.

Impar quisque invenitur ad singula, dum confusa mente dividitur in multa. Idem, 1. Pastor. cap. 4.

Plus toutes choses sont dans l'ordre, plus elles sont réglées, & plus elles sont parfaites.

L'ordre met la paix & la tranquillité par tout, & en toutes choses.

L'ordre est un certain arrangement de choses égales & inégales, les mettant chacune dans sa place, & dans son rang.

Ce n'est point un ordre, mais un véritable déreglement, quand on préfère ce qui est mauvais, à ce qui est bon.

Chaque Pere de famille doit mettre l'ordre dans son domestique, & faire dans sa maison, ce qu'un Evêque fait dans son Diocese.

C'est Dieu qui gouverne toutes choses; & de tout ce qu'il a fait, il n'y a rien qui ne soit dans l'ordre; quoi que souvent nous ignorions les raisons qu'il a eues de faire une chose plutôt que l'autre.

Tout est beau quand il est dans l'ordre, & comme dit l'Apôtre, tout ordre est de Dieu.

Tout ce qui est dans l'ordre qui lui convient est bon, & ne peut être la cause de notre déreglement, à moins que l'homme ne se dérange lui-même, en desobéissant à son Dieu, & par l'abus qu'il fait de ces choses, il en trouble l'ordre & l'arrangement.

Il y a une regle & un ordre necessaire en cette vie, qui nous mene à Dieu, si nous l'observons fidelement; & si nous y manquons, nous nous détournons du chemin qui conduit à Dieu.

Dans toutes nos actions, nous devons prendre garde que la passion ne trouble notre raison, & nous devons toujours en écouter le conseil.

Quand vous aurez rendu à l'Auteur de votre être ce que vous lui devez, le bon ordre demande que vous subveniez aux necessitez de votre prochain, & que vous lui rendiez service.

Dieu a fait en differens temps ce que nous voyons dans ce monde, & il veut que nous l'imitions en cela; faisons donc premierement les choses; ensuite donnons-leur l'agrément que nous voulons qu'elles aient: car si nous voulons faire l'un & l'autre en même temps, notre entreprise ne réussira pas.

On a tort de se croire dans l'ordre, quand on ignore même la regle de toute droiture.

Les choses ne peuvent être dans l'ordre, quand elles sont hors de la regle que Dieu leur a prescrite.

Lorsque l'esprit de l'homme est occupé, & comme partagé par differens objets, il est moins appliqué à chacun d'eux.

Non solum mediâ nocte Dominus, sed omnibus propè docet vigilandum esse momentis. Ambros. lib. 7. in Lucam.

Quod in diebus malis est, quodammodo immutamus illud, & dies malos in bonos vertimus, & facimus illos non presentis sæculi, sed futuri. Hieronym. in hæc Apostoli verba, redimentes tempus.

Omnia profectò natura confunderet, nisi mundum disciplina ratio gubernaret. S. Valerius, Homil. de bono discipl.

Distinguat (quisque) spatia diei actibus suis, horarum aptissime momenta constituat; ordo vite confusus agitur, si talis discretio sub veritate nescitur. Cassiodorus, lib. 1. variar. Epist. Epist. 46. nomine Regis Theodori, ad Regem Burgundionum.

Nullus ordo quippiam recipit inordinatum; quod verò inordinatum est, ordo non est. Bernard. in Apolog. ad Guillelm. Abbat.

Pax domus, ordinata imperandi atque obediendi concordia cohabitantium. Idem, in 16. parvis Serm.

Si in humanis & corporalibus rebus, ordo expedit ut servetur, ne confusione deficiant, quando magis in spiritualibus habendus est? Laurentius Justinian. de discipl. & perfect.

Ordo in operibus nostris cogitate quam necessarius videntur, quandoquidem in sermonibus nostris etiam observandus proponitur. Richard. à sancto Vict. in Psalm.

Satis longa vita, & in maximarum rerum consummationem largè data est, si tota bene colitur. Seneca, lib. de brev. vitæ, cap. 1.

Palatium sic Theodosius ordinavit, ut haud alienum esset à Monasterio. Socrates, Hist. lib. 6. cap. 22.

Singulos dies, singulas vitas putat. Seneca.

Cùm ordinatè & laboramus & comedimus, naturam viresque nostras & servamus & augemus; contra inordinatè cum agimus, depravamus naturam, atque de suo statu dimovemus. Aristotel. sect. 19. Problem. 38.

Unam nobis regulam eligamus, per quam Deo grati, acceptique esse possimus. S. Ephrem. de vi Reg.

Ce n'est pas seulement au milieu de la nuit que le Seigneur nous commande de veiller sur nous; mais à tous les momens de notre vie.

Nous corrigeons en quelque maniere la malignité de notre vie & de nos jours; nous les changeons en des jours heureux; nous les faisons des jours, non du temps present, mais de l'éternité, par l'ordre que nous observons.

Toute la nature seroit dans la confusion, si la regle que Dieu y a mise, ne la tenoit dans l'ordre.

Il faut que chacun se fasse un plan de vie; où chaque action ait son temps marqué; sans cet ordre & cet arrangement, toute la vie se passe dans la confusion.

Nul ordre n'admet rien de déreglé, & ce qui est tant soit peu déreglé n'est plus ordre.

La paix d'une famille & d'une maison consiste dans une union bien réglée, entre celui qui commande, & ceux qui obéissent.

Si dans les choses matérielles & sensibles nous voyons que l'ordre est nécessaire pour les conserver; à combien plus forte raison devons-nous le croire nécessaire dans les choses spirituelles?

Si même dans nos discours nous sommes obligés de garder quelque ordre, concevez quelle en est la nécessité dans nos actions.

Si nous savions ménager tous les momens de notre vie, nous trouverions assez de temps pour les plus grandes affaires.

L'Empereur Theodose avoit établi un tel ordre dans son Palais, qu'il ressembloit plus à une Maison Religieuse, qu'à un Palais d'un Empereur.

Regardez tous les jours de votre vie, comme autant de vies.

Quand notre travail & nos repas sont réglés, nous conservons & nous augmentons nos forces; mais dès que nous agissons sans regle, nous dérangeons & nous ruinons notre temperament.

Faisons-nous à nous-mêmes une regle qui nous rende agréables aux yeux de Dieu.

PARAGRAPHE CINQUIEME.

Ce qu'on peut tirer de la Theologie par rapport à ce sujet.

Ce que c'est que la regularité, & la vie réglée.

L'Idée & la définition que nous pouvons donner de la regularité, ou de la vie réglée, au sens que nous l'entendons, c'est une exactitude, & une vigilante application à garder un ordre uniforme & constant, qui nous a été prescrit, ou que l'on s'est prescrit soi-même pour toutes les actions de la journée, afin de s'acquitter des devoirs de l'état que nous avons embrassé, & de la condition & du rang où la Providence nous a placé. Or cette regularité n'est pas tant une vertu particulière, que la pratique des vertus nécessaires pour s'acquitter constamment des obligations de la vie civile & chrétienne; elle y ajoute seulement l'ordre du temps auquel on s'assujettit, & dont on se fait une loi inviolable, pour nous servir, autant qu'il est possible, de regle & de conduite dans toute la suite de notre vie.

La regularité qu'on observe en s'acquittant de ses obligations, est un effet d'une prudence chrétienne.

Cette loi & cette regle qu'on se prescrit dans ses devoirs, & dans toutes ses actions, est un effet de la prudence, & même d'une prudence toute chrétienne; parce que le propre de la prudence étant d'ordonner les moyens à la fin, & la fin qu'un Chrétien doit avoir devant les yeux, étant de faire son salut en l'état où Dieu l'a appelé, il ne peut y réus-

sir qu'en menant une vie sainte & chrétienne. Or pour vivre de la sorte, il faut faire de bonnes actions; ces actions ne peuvent être, ni moralement bonnes, ni chrétiennes, si elles ne sont faites dans l'ordre, & cet ordre doit être conforme à la loi, soit naturelle, soit divine, soit humaine, établie par une puissance legitime. D'où vient que, comme une action ne peut être louable sans un bon motif, elle ne le peut être non plus, si elle n'est faite dans l'ordre, & selon la regle qui nous est prescrite. C'est donc une prudence chrétienne, de se prescrire ainsi une regle de vie.

Comme la vie ordinaire que menent la plupart des gens du monde, n'est pas toujours uniforme, & ne se passe pas toujours dans un état & dans un emploi fixe; mais change selon l'âge, les événemens, & les differens partis qu'ils prennent; on ne peut aussi leur prescrire la même maniere de vie, qui dure, & qu'ils observent toujours; parce que les devoirs changeant selon ces differens états, cette constante uniformité qu'on demande, ne se peut observer. Mais aussi, il faut supposer comme un principe, qu'on ne change pas chaque jour; & par conséquent, pen-

On peut toujours mener une vie réglée, quel que changement qui arrive dans notre état, & dans notre emploi.

dant que l'état présent, où l'on se trouve, dureta; pour y vivre chrétiennement, on doit conformer ses devoirs & ses actions à cet état, en réglant le temps, le lieu, & l'ordre que chaque chose demande, pour s'acquiescer de ce qu'on doit à Dieu, à son prochain, & à soi-même. Et pour cela en réglant un jour, on règle tous les autres; & quoi que les actions de cette journée soient de différente nature, étant réglées par le temps qu'on leur assigne, elles ne sont que de différentes parties du même emploi qu'on exerce pour ce temps-là.

Les actions qu'il faut régler chaque jour de notre vie.

Il y a trois sortes d'actions qui composent toute notre vie; les premières sont celles qui regardent le culte de Dieu, telles que sont la prière, l'usage des Sacremens, les exercices de piété. La règle qu'il y faut garder, est de s'en faire une loi si indispensable, que nous ne nous en dispensions jamais, si ce n'est ou par impuissance de nous en acquiescer, ou pour exercer la charité, qui doit être toujours la première règle. Les secondes actions regardent nos affaires, nos emplois, & les devoirs attachés à notre état & à notre condition; sur quoi la raison & la loi naturelle nous prescrit, de préférer toujours ce qui est d'obligation à ce qui est de surrogation, quoi qu'il nous paroisse d'une plus haute perfection, & de ne point entreprendre d'affaires incompatibles avec l'affaire de notre salut, ou qui nous en détournent. Les troisièmes sortes d'actions que nous avons à régler, sont celles qui sont pour notre divertissement, parce qu'on a besoin de se relâcher de temps en temps; mais il faut les prendre avec modération, comme des remèdes que la nécessité nous oblige de prendre.

Il faut régler particulièrement le temps qu'il faut employer à chaque action.

Pour régler le temps de ses actions, il faut marquer combien de temps on y doit employer, & en quel temps on les doit faire. Et ainsi après avoir considéré devant Dieu ce que nous peuvent permettre notre état, notre condition, nos forces, notre santé, nos devoirs d'obligation, & sur-tout, après avoir consulté ceux qui ont charge de notre conduite, & qui nous tiennent la place de Dieu; il faut nous prescrire à nous-mêmes un ordre du jour, qui nous marque le temps, auquel nous devons faire chaque action, & combien nous devons y en employer. De cette manière on fera les choses avec ordre; on évitera la confusion & l'ennui que cause ordinairement l'oisiveté.

Il faut observer constamment, avant qu'on le peut, l'ordre qu'on s'est prescrit.

Quand on s'est prescrit cet ordre après avoir pris toutes les mesures pour cela, il faut s'y tenir, s'y appliquer, & s'y attacher si constamment, qu'on ne s'en écarte, ni par lâcheté, ni par infidélité, ni par legereté, ni par le dégoût qu'on sent quelquefois à faire toujours la même chose; mais on ne doit pas pourtant s'y assujettir d'une manière servile, ni se faire un scrupule de changer cet ordre, quand la raison, ou la nécessité, ou la charité nous y engagent.

Il faut encore régler la manière de faire nos actions.

Comme après avoir réglé & mis par ordre les choses à quoi nous devons nous employer, & le temps qui est nécessaire pour les exécuter, il peut encore arriver que nous les faisons mal, pour ne savoir pas la manière de les bien faire, ou pour ne pas nous y appliquer, ou nous y affecter comme il faut; la manière dont on les doit faire chrétiennement se réduit à deux choses: savoir, à la méthode qu'on y doit observer, & à l'intérieur dont on doit les animer. Pour la

méthode, il est bon de s'en prescrire une, autant qu'on peut, particulièrement pour les actions de piété, l'usage des Sacremens, l'oraison, &c. : car toute méthode ne convient pas à tous; elle doit être conforme à l'âge, au temperament, à la condition, aux emplois, aux dispositions, & à l'attrait particulier de chacun; & comme cet attrait peut changer, il n'y a nul danger de changer de méthode, selon l'avis d'un sage Directeur. Pour l'esprit intérieur qui doit accompagner toutes nos actions, il consiste dans une pure & sainte intention. Nous en avons parlé en son lieu, il n'est pas nécessaire d'en rien répéter ici, outre qu'on en peut faire le sujet d'un Discours entier.

On ne peut exprimer les biens & les avantages pour le salut, & pour une vie chrétienne, que l'on retire de cette sainte pratique de régler ainsi toutes ses actions. En voici les principaux qu'on pourra étendre & amplifier, en les faisant entrer dans les discours qu'on fera sur ce sujet; je me contente ici de les marquer. On évite la plus grande partie des défauts qui ont coutume de se glisser dans nos emplois & dans nos actions; comme la négligence, qui nous fait souvent ômettre nos plus pressantes obligations, & comme l'empressement, & la précipitation, qui les fait faire imparfaitement: car sans cet ordre bien réglé, on se laisse surprendre du temps, & on ne fait les choses qu'à demi, & ordinairement tres-mal. On évite l'ennui & le dégoût que pourroit causer une trop grande uniformité: car par le moyen de cet ordre, on passe d'une action à une autre; de la prière au travail; du travail de corps ou d'esprit à quelque autre occupation moins fatigante: ainsi le temps s'écoule. On évite l'oisiveté, qui est la source de tous les maux: car il n'y a point de vuide par ce moyen, toute la journée est remplie. On n'agit point par humeur & par caprice, comme ceux qui n'ont point d'occupation réglée, & qui d'ordinaire perdent tout leur temps. On remédie par là à l'inconstance, & à la legereté de notre naturel, qui a de la peine à se gêner, & à se contraindre, s'il n'est obligé, & comme forcé de se fixer par quelque engagement. On renonce par là à la volonté, & l'on fait toujours celle de Dieu; puisque tout ordre vient de lui, comme assure l'Apôtre: & par ce moyen on participe au bonheur des Religieux, en menant une vie réglée comme eux. Cet ordre enfin est la cause & la source de la paix & de la tranquillité, tant intérieure de l'ame, qu'extérieure de toute une famille bien réglée: car alors quand chacun fait son devoir, & que tout est dans l'ordre, rien ne nous trouble, ne nous inquiète, & ne nous cause du chagrin. Voilà les principaux avantages de ce sage règlement de toutes nos actions.

L'utilité que nous apporte le règlement de toutes nos actions, & l'ordre qu'on y met.

L'ordre demande, que toutes choses ne se fassent pas ensemble, & en même temps; mais successivement: en sorte que quand on a commencé une chose, ou une action de la manière qui lui est convenable, & que l'on s'est prescrite, il faut la poursuivre, & l'achever même, & ne pas confondre les choses, ou les laisser imparfaites, pourvu qu'il ne soit pas nécessaire de l'interrompre pour quelque affaire de plus grande importance. Que si la chose, ou le travail auquel nous sommes appliqués est de longue haleine, & a besoin qu'on y travaille à plusieurs reprises, quand l'heure qu'on a destinée

L'ordre qu'il faut établir dans ses affaires, & dans ses actions, pour ce qui regarde le temps.

pour y travailler ce jour-là, est passée, il faut le quitter, à moins qu'il ne soit absolument nécessaire, & se souvenir de ce que dit le Sauveur, que chaque jour doit avoir ses heures, & son occupation réglée, sans l'anticiper par un empressement inquiet, qui trouble & qui

dérange tout. Il faut toujours supposer en cette matière, que quand on dit qu'il faut s'établir un ordre, & une règle dans toutes les actions, on parle & on entend de ce qu'il faut faire ordinairement, sans s'imposer un joug insupportable.

PARAGRAPHE SIXIEME.

Les endroits choisis des Livres spirituels, & des Prédicateurs modernes sur ce sujet.

Tout doit être réglé dans une famille, comme tout est réglé dans la maison de Dieu.

CE seroit assez de dire que l'ordre est comme l'économe de la maison de Dieu, pour montrer qu'il est nécessaire dans toutes les familles; puisqu'il n'est point de famille parmi les hommes, qui ne doive être un abrégé, & une image de cette grande maison, où tout est réglé, & où l'ordre merveilleux que nous y admirons, est une conviction manifeste, que c'est une souveraine intelligence qui la gouverne. Or comme il n'y a rien dans ce grand Univers qui soit dérangé; que tout a été si bien concerté, que chaque chose est dans le lieu, dans l'ordre, & dans le rang qu'elle doit être, sans qu'on puisse même imaginer rien de mieux réglé; que non seulement les cieus, les astres, & les élémens qui sont les maîtresses pièces du monde, sont dans la place convenable à leur nature; mais qu'il n'est pas jusqu'aux feuilles des arbres que ce souverain Ouvrier n'ait disposées avec un artifice qu'on ne peut assez admirer; que tout, en un mot, est dans un ordre parfait: les hommes doivent faire le même dans leurs familles, tout y doit être réglé, le temps, les affaires, les personnes, & principalement les actions, qui doivent être faites chacune en leur temps, comme dit le Sage: *Omni negotio tempus est, & opportunitas.* L'Auteur des sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne.

Eccle. 8.

En se prescrivant une règle de vie, on remédie à l'inconstance de notre naturel.

Le premier & le principal avantage que l'on retire de cette vie réglée, c'est de remédier à la légèreté & à l'inconstance de notre naturel, qui est l'un des plus grands obstacles que l'on trouve dans le service de Dieu, & dans la pratique de la vertu: car je veux que l'on commence bien d'abord; si l'on ne s'affujettit à une forme de vie, & à quelque règle qu'on suive constamment, il n'y aura rien d'assuré, ni d'uniforme dans notre conduite; aujourd'hui nous serons en humeur de faire une telle bonne action, demain la pensée nous viendra de la quitter pour en entreprendre une autre; un jour nous ferons beaucoup de bien, dans un autre peu, ou point du tout; on changera de pratique ou de manière selon le temps & les saisons; & l'habitude de changer par caprice un bien pour un autre; de l'interrompre pour un temps, & puis de le reprendre; cette habitude, dis-je, fera que nous le quitterons bientôt tout-à-fait. C'est pour cela qu'un des meilleurs conseils que l'on puisse donner aux personnes touchées de Dieu, & qui ont pris une véritable résolution de bien vivre, c'est de s'affermir dans la piété, en se traçant un plan de vie, à quoi ils s'attachent constamment, & dans lequel ils assignent l'ordre & le rang à toutes leurs actions; & on ne doit pas manquer de leur dire, que si elles sont réglées de la sorte, elles trouveront du temps pour satisfaire aux devoirs de leur état, & à ceux de leur Religion; qu'il y en aura pour les affaires, & pour les exercices de piété; que les prières faites en leur temps n'empêcheront

point le soin de leur domestique, ni les fonctions de leurs charges; & enfin, elles doivent être bien persuadées que c'est là la plus solide dévotion, & le meilleur moyen de vivre en véritables Chrétiens. Le même.

On est assez convaincu, qu'il n'est pas permis de faire toutes choses en tout temps; que le bien même que l'on prétend faire, n'est plus qu'un prétexte, afin de satisfaire par sa son inclination & sa volonté propre, & qu'il cesse même d'être un bien. C'est pourquoi le Sage nous avertit, qu'il y a un temps pour tout, qu'il y a le temps de naître, & le temps de mourir; le temps de semer, & le temps de faire la récolte; le temps de pleurer, & le temps de rire, &c. De là vient que c'est l'effet d'une haute prudence de bien régler son temps, & de l'employer aux choses qui sont dans l'ordre de nos devoirs: au contraire, rien ne marque plus d'imprudence, & une conduite déréglée, que de faire toutes choses à contre-temps, comme font ceux qui déroberont le temps destiné à la prière, & aux exercices de piété & de Religion, pour le donner au travail, ou aux affaires, & le temps des affaires & du travail pour l'employer au sommeil, ou au divertissement: on en voit d'autres qui font la nuit du jour, & du jour la nuit; & d'autres dans la vie desquels tout paroît dérangé, qui laissent la route ordinaire, pour se faire un plan de vie tout contraire à celui que Dieu leur a tracé dans leur condition. Que dire, ou que penser de ce dérangement? La sagesse de l'homme, dit le Texte sacré, consiste à connoître les voyes de Dieu sur lui: *Sapientia callidi est intelligere viam suam.* Mais ce n'est plus qu'humeur, fantaisie, & désordre, dès qu'on renverse l'ordre, & le temps que la raison ou la loi de Dieu nous a prescrit. Le même.

Comme la perfection du Chrétien consiste non seulement à faire le bien, mais encore à le bien faire, il est de la dernière conséquence de régler nos actions, du moins les principales; parce que pour les bien faire, il les faut faire avec ordre; autrement quand on n'a pris nulles mesures, & qu'on ne suit nulle règle, c'est un pur hazard si l'on réussit; l'empressement & la précipitation confond tout, gêne tout; la surprise fait qu'on ne sçait comment s'y prendre, & le peu d'habitude qu'on a de bien faire, fait qu'on ne fait rien qui vaille. C'est ce que veut dire le grand Législateur Moïse, quand il avertit de ne se pas contenter de faire le bien, mais de s'étudier encore à le bien faire, & dans la perfection autant que nous en sommes capables: *Juste quod justum est prosequaris.* Or vous sçavez que le bien, & la perfection de chaque chose, selon l'axiome de la Morale, consiste dans l'assemblage des circonstances dont elle doit être assortie, & qu'il n'en faut qu'une qui lui manque pour la rendre défectueuse, & souvent même mauvaise; qu'il ne faut qu'un contre-

Comme tout temps n'est pas propre à toutes sortes d'actions, il est nécessaire de le régler, & d'assigner à chaque chose celui qui lui est propre. Eccle. 3.

Prov. 14.

Regler ainsi toutes les actions, c'est un moyen infaillible de les bien faire.

Deut. 16.

temps, pour faire qu'elle soit mal reçue; un défaut d'intention pour la corrompre, ou d'attention pour la faire de mauvaise grace; au lieu que quand on a pris de justes mesures, qu'on s'est prescrite une règle, & qu'on fait les choses avec ordre; on prend une habitude de les bien faire, & de la manière qu'il le faut. Ne me dites point qu'il est impossible de régler ainsi toutes les actions de sa vie; puisqu'on ne peut pas même les prévoir, ni pourvoir à tant d'événemens, qui en interrompent le cours, & l'ordre le mieux concerté: car du moins il est aisé de régler un jour; & comme chaque journée est une image & un abrégé de toute la vie, une journée servira de règle pour la suivante, jusqu'à un changement d'état & de condition, où l'on établira un pareil ordre pour s'en faire une règle de conduite. Et je dis que c'est le moyen de bien faire toutes les actions, puis que c'est les faire avec ordre; de rendre notre vie régulière, de faire de tous nos jours, des jours pleins, comme parle l'Écriture, & de ne perdre aucune de nos actions. *Le même.*

Il faut beaucoup de force & de vertu, pour mener une vie réglée & uniforme dans l'état qu'on a embrassé.

Il est constant qu'une vie régulière dans le service de Dieu, selon l'état qu'on a embrassé, ne demande pas moins de force & de courage, que celle qui se passe dans les grandes entreprises, & dans les travaux continus qu'on se donne pour la gloire & les intérêts du Seigneur: puisqu'on voit tous les jours des personnes qui passent plusieurs années dans des courses & dans des travaux continus, & qui ne sçauraient s'assujettir à une vie réglée, par la raison que remarque S. Jérôme, que l'exactitude dans la pratique des vertus propres de notre état, n'a rien qui en adoucisce la peine, n'étant connu que de Dieu seul; au lieu que dans les actions d'éclat, il y a toujours quelque rayon de gloire qui se réfléchit sur nous-mêmes, le succès de nos entreprises, est l'adoucisement des difficultés qui les accompagnent, & notre propre intérêt, qui se trouve mêlé avec celui de Dieu, fait qu'on s'y porte avec ardeur. C'est pourquoi, comme la vie commune, mais régulière, n'a rien qui frappe, ou qui attire, & qu'elle renferme tout son éclat dans elle-même, elle ne peut être que l'effet d'une fidélité constante, & d'une exactitude peu commune dans l'accomplissement de ses devoirs. Exactitude qui ne vient pas d'une ferveur passagère, laquelle tient quelquefois autant du temperament que de la vertu; mais d'un principe constant qui agit toujours avec la même force, & la même impression: de sorte, que si la Morale demande pour première condition d'une vertu parfaite, d'agir constamment, sans jamais se relâcher, ni se démentir; peut-il y avoir une marque plus certaine, qu'une personne est solidement vertueuse, & qu'elle a acquis la perfection de son état, que de voir qu'elle en remplit toutes les obligations avec une exactitude régulière? *Le même.*

On acquiert par cette exactitude, & cette régularité un trésor de merites devant Dieu.

Cette vie régulière, quoi que commune, est infiniment agréable à Dieu, & l'on n'y acquiert pas moins de mérite, que par les travaux d'une vie plus éclatante, pour la raison que nous avons déjà dite. D'où il s'enfuit que non seulement c'est une voye droite & sûre, par laquelle il conduit une infinité de fideles; mais sans pousser les choses trop loin, on peut dire que c'est par cette exactitude, que l'on doit juger de la vertu des personnes

Tome IV.

qui font une particulière profession de piété dans le monde; & que toutes les autres marques qu'on en peut avoir, sont équivoques & sujettes à l'illusion. Car comme l'exacte observation de tous ses devoirs est gênante & contraire aux inclinations de la nature, elle ne peut avoir d'autre principe qu'une forte habitude intérieure de vertu, qui est par conséquent agréable à la divine Majesté, & une source inépuisable de mérites, & un trésor, d'où l'on peut tirer à tous momens de quoi s'enrichir pour le Ciel; puisque sans travailler sur nouveaux frais, & sans faire autre chose que ce que font tous les autres de la même profession, on peut acquérir une infinité de mérites. *Le même.*

On doit supposer que pour agir en Chrétien, il faut offrir à Dieu toutes ses actions, & que selon le conseil de l'Apôtre, on doit en tout ce que l'on fait, chercher la gloire de Dieu: or dans ce dessein & dans cette vue si digne de nos soins, que pouvons-nous faire plus sagement, & avec plus de conduite, pour ne rien ômettre, & ne rien négliger, que de faire chaque chose par ordre & en son temps? Car sans cela, dans cette variété, & dans cette vicissitude d'occupations, qui partagent la journée, quel moyen de leur donner toute l'application nécessaire, de dresser sans cesse son intention, si l'on n'agit que par humeur & par hasard, & de faire pour Dieu, ce qu'on ne sçait pas même qu'on doit faire? Et enfin quel mérite pouvons-nous acquérir par des actions tumultueuses, sans ordre, sans dessein, & sans penser à autre chose, qu'à sortir de l'embarras où nous nous trouvons? Au lieu que quand tout est réglé, & qu'on fait chaque chose en son temps, on agit en Chrétien, & c'est par là, que plusieurs fideles deviennent saints & parfaits, quoi qu'ils ne fassent pas davantage que les autres. Ils ne menent souvent qu'une vie ordinaire aux yeux des hommes, qui ne sont pas des juges compétens du mérite de nos actions; mais à ceux de Dieu, c'est une voye admirable, comme il est dit dans la Sagesse en parlant des justes: *Reddidit justis mercedem laborum suorum, & deduxit illos in via mirabili.* Car que font, je vous prie, tant de gens de bien, de toutes les conditions, & de tous les états? Souvent on ne les distingue des autres de la même profession, que par l'application & l'exactitude à s'acquiescer de leurs devoirs; ils ne font que ce que font tous les autres; mais ils le font avec une exactitude, qui leur tient lieu des plus grandes & des plus belles actions. *Le même.*

Sans de réglemment, & cette conduite réglée, il est difficile d'agir en Chrétien, & de mener une vie bien chrétienne.

Sap. 10.

Le grand avantage que l'on retire de cette pratique, c'est que l'on peut acquiescer la sainteté avec moins de peine; car enfin, si dans tous les arts & dans toutes les sciences, le grand secret de s'y rendre bientôt parfait & consommé, c'est d'y procéder par ordre & par méthode, & d'avoir de sûres règles qui nous y conduisent, parce qu'on s'épargne bien de la peine, & qu'on abrège bien du chemin, quand on n'a qu'à suivre la route qu'on trouve toute tracée: il en est de même de la sainteté, qui est tout ensemble la science du Ciel, & la voye qui nous y conduit; pour faciliter cette voye, & abrèger ce chemin qu'on nous représente si difficile, & d'un si long travail, il ne faut que régler les actions ordinaires de sa vie, & marcher par cette voye; car alors rien ne nous arrêtera, l'habitude en appli-

La règle de l'ordre qu'on se prescrit de la sorte, facilite la vertu, & il est aisé de devenir saint par ce moyen.

Nn

nira toutes les difficultez, & nous rendra aisé ce qui nous paroïtoit auparavant impraticable; un jour reglera l'autre, nous ſçaurons ce que nous devons faire à telle heure, & à tel temps; & ainſi marchant dans un chemin uni, & faiſant tous les jours la même route, on ne trouve rien qui nous faſſe de la peine.

C'est une voye ſûre & qui n'eſt point ſujette à l'illuſion.

Le même. Cette voye d'une vie réglée eſt ſûre, & il n'y a point d'illuſion à craindre, comme ont ſujet d'apprehender ceux qui ſortant de la voye commune, s'embarraſſent dans mille projets, & mille deſſeins, qui leur font ſouvent quitter un bien certain, pour courir après un autre, qui n'eſt quelquefois qu'imaginaire; qui veulent avoir part à toutes les bonnes œuvres d'une ville, pendant qu'ils abandonnent le ſoin de leur famille, de leurs enfans & de leurs domeſtiques; qui ſous prétexte de charité s'intriguent en mille affaires qui ne les regardent point, ou qui ſans ordre & ſans aveu, par un zele indiſcret, s'ingèrent dans des emplois & dans des fonctions au deſſus de leurs forces. A Dieu ne plaiſe, que j'improve, ou que je blâme jamais les bonnes œuvres que pratiquent tant de gens de bien; je diſ ſeulement qu'elles doivent être proportionnées à l'état, aux forces, & à la profeſſion de chacun, & que c'eſt en quoi conſiſte l'ordre d'une vie réglée, de voir ce qu'on doit & ce qu'on peut faire, ce que la charité exige de nous, ce que notre état permet, ce qui eſt eſſentiel, & ce qui eſt de ſurrogation, à quoi notre zele nous porte; quand les meſures ſont priſes pour chaque choſe, que la charité eſt ordonnée, comme veut le Saint Eſprit, que nos occupations & nos bonnes œuvres ſont conformes à notre profeſſion, à notre âge, à notre condition, on peut dire que nous ſommes dans la perfection que Dieu attend de nous, & que la regle que nous ſuivons étant droite, tout ce qui y eſt conforme ne peut manquer de l'être. *Le même.*

Rien de plus raiſonnable que de mener une vie réglée, & ce que Dieu exige de nous en ce point.

Si je vous diſois que pour ſervir Dieu, vous devez renoncer entièrement au monde, à vos biens, à vos charges, à vos emplois, auſſi-bien qu'il faut abſolument renoncer à vos deſordres & à vos débauches; vous me diriez que Dieu ne vous appelle pas à une ſi haute perfection: mais puifque vous convenez que c'eſt une obligation indiſpenſable de quitter la maniere de vie déréglée, que vous avez peut-être menée juſqu'à preſent; je vous en ſuggere le moyen infaillible, qui eſt de régler maintenant votre temps, & vos occupations de toute autre maniere, puifque c'eſt l'ordre qui conduit à Dieu, & que c'eſt le moyen de le ſervir comme il le ſouhaite. *Le même.*

C'eſt par les devoſions & les actions de piété que nous devons commencer à régler notre vie.

C'eſt par les exercices de piété que nous devons commencer à régler notre vie; j'entens par là, les actions qui tendent immédiatement à Dieu, à qui nous devons rendre nos ſervices & nos adorations chaque jour. Or ces pieux exercices ſont la priere, la lecture des bons livres, aſſiſter aux divins myſteres, approcher des Sacremens, écouter la parole de Dieu, & pratiquer les charitez chrétiennes, qui ſont compatibles avec notre état. Voilà la principale partie de notre vie, ou pour mieux dire, il ſeroit à ſouhaïter qu'on s'appliquât uniquement à ces choſes ſaintes; mais parce que la neceſſité de cette miſerable vie ne le permet pas, du moins y doit-on donner une partie de ſon temps; auſſi eſt-ce une pieuſe coutume auſſi ancienne que la Religion mé-

me, & le culte du vrai Dieu, de lui confacer du moins le commencement & la fin de la journée, & il y a peu de perſonnes, à moins qu'elles ne ſoient dans le dernier dérèglement, qui manquent à un ſi juſte devoir. Je diſ le commencement de la journée; car c'eſt un devoir de juſtice de confacer les prémices à Dieu; c'eſt par là qu'il faut attirer le ſecours du Ciel, & par ce moyen un Chrétien eſt ſuſſamment averti de ce qu'il doit faire le reſte du jour. Or afin de ſatisfaire à cette obligation, donnez à celui qui eſt le principe & la fin de toutes choſes, les premières actions, donnez-lui la première penſée de votre eſprit, la première affection de votre cœur, & la première parole de votre bouche, par une fervente priere; & reconnoiſſez que puifque vous tenez la vie de lui, vous ne la devez employer qu'à ſon ſervice. N'omettez jamais (Chrétiens Auditeurs) cette ſainte pratique de la priere du matin, & déterminez alors tout ce que vous avez à faire en cette journée, en vous ſouvenant qu'une vie chrétienne doit être réglée, & ne rien faire par hazard... Il faut en ſecond lieu terminer la journée par un examen ſur la maniere dont tout le jour s'eſt paſſé, & par une action de grâces des bienfaits qu'on a reçus de la divine bonté, des dangers dont elle nous a préſervés, & de la protection toute ſpéciale qu'elle nous a donnée, pour ne pas tomber dans des pechez qui auroient peut-être cauſé notre damnation éternelle. C'eſt aujourd'hui l'uſage de la plupart des familles chrétiennes de faire la priere publique le ſoir, & il ſeroit à ſouhaïter qu'une ſi ſainte pratique fût établie par tout: du moins chaque particulier ne doit jamais prendre ſon repos, ſans s'être acquitté d'un devoir ſi chrétien, qui attire les grâces & les bénédictions du Ciel ſur ceux qui marquent par là qu'ils en ſont reconnoiſſans. Mais ce n'eſt pas aſſez; il faut outre le commencement & la fin de la journée, régler les actions de piété que nous devons pratiquer de temps en temps, nos devoſions, les confeſſions, les aumônes & les autres œuvres de charité, les penitences, & tout ce qui eſt neceſſaire pour vivre en Chrétien véritable, & regulier. *Auteur anonyme.*

Il y a de la peine, dit-on, à mener une vie unie, reguliere & chrétienne; mais quelque penible que puiffe être cette vie réglée, un Chrétien a-t-il à délibérer ſ'il doit vivre chrétiennement? Et peut-il vivre chrétiennement ſans être réglé dans ſes devoirs? Certes, ſi la peine nous en détourne, & ſi les difficultez nous arrêtent dans la pratique du bien, il faut renoncer non ſeulement au ſervice de Dieu, mais à toutes les conditions de la vie, & même à toute la ſociété humaine: car quelles bienſéances du monde ne portent pas avec elles un caractère de gêne & de ſujétion? Que ſeroit-ce dans le commerce de la vie, qu'un homme qui auroit pour principe de ne ſe faire violence en rien? Ce n'eſt même qu'en ſe faiſant violence preſque en tout, qu'on paſſe pour honnête homme dans le monde. Il faut ſçavoir ſe contraindre pour y avoir place parmi ce qu'on appelle honnêtes gens; il le faut, & on le fait. On ne veut ſe diſpenſer de cette loi qu'à l'égard de Dieu; tout eſt trop gênant, tout eſt trop épineux, tout eſt trop penible à ſon ſervice. Être regulier, c'eſt-à-dire, réglé en toutes ſes actions, quelle contrainte! On a beau repreſenter que

C'eſt un mauvais pretexte de dire qu'il y a de la peine à mener ainſi une vie réglée.

c'est un Dieu qu'on sert, & que notre devoir essentiel, & notre bonheur éternel sont inseparables de son service; on se plaint, on languit, on se dégoûte. Faut-il toujours être sur ses gardes, toujours réglé, toujours attentif pour ne jamais rien faire qui ne soit dans l'ordre? pourvu que ce soit un usage reçu dans la vie civile, rien ne coûte. Mais dès que c'est un devoir de Chrétien, il semble que ce même devoir devient impossible. Ah! quelle idée nous sommes-nous formée de notre Religion? quelle négligence dans nos devoirs? quelle insensibilité pour notre salut? *Le P. Croiset, Tome premier de ses Reflexions spirituelles.*

La peine de mener une vie réglée au service de Dieu, n'est pas si grande que celle de se faire aux loix rudes, & bizarres coutumes du monde.

Si pour gagner le Ciel, il falloit indispensablement travailler jour & nuit dans des emplois ingrats, sans nul agrément, sans fruit, comme font tant de gens; s'il falloit être esclave de toutes les bienséances, faire une étude continuelle de souplesse pour s'assujettir à toutes les humeurs, comme un homme de Cour; s'il falloit user ses jours, sa santé, sa vie même, dans un cahos d'affaires & d'embarras, toujours occupé, accablé sans relâche; le nombre des serveurs de Dieu seroit-il grand? Si pour vivre en parfait Chrétien, il falloit dévorer tous les déplaîsirs des mondains, s'assujettir à toutes les bizarres & fatigantes loix de mode, de civilité, d'usage, & de coutume; s'il falloit seulement, pour plaire à Dieu, se gêner autant, & le corps & l'esprit, qu'une femme mondaine le fait pour plaire au monde, appelleroit-on le joug du Seigneur fort doux, & son fardeau fort léger? Est-ce qu'on ne sent pas la différence de ces deux jougs? On la sent; on avoué même que le monde est un mauvais maître; on l'appelle bizarre, dur, tyrannique; on n'oseroit penser de même d'un Dieu aussi bon & aussi bienfaisant que le nôtre: pourquoi se plaindre donc si fort des difficultez, ou de la contrainte qu'on s'imagine qu'il y a d'être ponctuel & exact à s'acquitter de ses devoirs au service d'un si bon maître? *Le même.*

L'exac-ti-tude à remplir ses de-voirs, ban-nit l'oisive-té.

La véritable piété ne fut jamais oisive, elle sçait accorder la priere & l'action. Une personne solidement vertueuse, met sa principale devotion à s'acquitter parfaitement de ses devoirs, quelque pénibles qu'ils soient. Elle sçait que la perfection que Dieu demande de nous, est celle de notre état; puisque c'est à cet état qu'il nous a appelés. Quelle conduite de la Providence, si elle nous engageoit dans une condition, pour n'y rien faire de tout ce qui regarde cette condition, ou pour le faire négligemment, sans ordre, sans règle, sans exactitude.... L'amour propre ne peut souffrir tout ce qui a un air de sujétion & de gêne; & la même chose à quoi d'abord on se portoit par inclination, devient un fardeau insupportable dès qu'elle se change en devoir. Il arrive quelquefois par le même principe, qu'on est exact dans les menues observances jusqu'au scrupule, & négligent dans les grandes, jusqu'à une espee d'oubli. Mais peut-on ignorer que si c'est une illusion de s'imaginer qu'on peut se dispenser des moindres obligations de son état, pourvu qu'on s'acquitte des grandes; ce n'est pas une erreur moins grossiere de se dispenser des grandes, & de n'être religieux observateur que des petites. *Le même.*

Il ne faut pas cher-

Quelle erreur de chercher sa perfection hors de son état! Les conditions sont différentes;

Tome IV.

mais l'obligation d'en remplir tous les devoirs est la même; il est certain néanmoins, que toute devotion n'est pas propre à toute condition; ce qui seroit la sainteté des uns, seroit un obstacle au salut des autres. Ce sont, selon l'Evangile, comme autant d'arbres qui doivent tous porter du fruit, mais chacun du fruit de son espee; & c'est en quoi notre lâcheté est plus inexcusable: s'il falloit acquérir la perfection propre d'un état différent du nôtre, il en coûteroit beaucoup, & la vertu seroit pénible; mais quelle excuse! depuis qu'on sçait que la vraye vertu consiste dans l'accomplissement de nos devoirs. Tout ce que nous faisons, nous voulons qu'il soit à notre liberté; dès que c'est un engagement de l'état où nous sommes, notre amour propre se trouve gêné & contraint; rien n'est de son goût, s'il n'est de son choix. Or Dieu veut que nous fassions ce qu'il a ordonné, qui est de nous acquitter des devoirs de notre état avec toute l'exac-ti-tude qui nous est possible, & c'est une illusion grossiere de négliger ses préceptes pour suivre ses conseils, quand ils ne sont pas propres de notre état. *Le même.*

cher une autre perfection que celle qui consiste dans l'accomplissement de ses devoirs.

On ne craint point de passer pour un petit esprit, quand il s'agit de faire paroître un grand empressement pour ses propres intérêts, & un zele extraordinaire pour ses affaires temporelles. Quelle oeconomie dans le domestique, jusqu'à descendre dans le plus menu détail! & c'est ce qu'on appelle être sage; quelle ponctualité dans les affaires du monde, dans tous les devoirs de la vie civile! Garder jusqu'aux moindres bienséances, c'est sçavoir vivre; être enfin continuellement attentif à profiter de tout, ne laisser échapper aucune occasion de faire fortune; c'est ce qu'on appelle aujourd'hui avoir de l'esprit, avoir du bon sens, être habile; & combien de fois a-t-on dit, qu'on perd souvent tout pour avoir manqué à quelques circonstances! Mais s'applique-t-on serieusement aux devoirs de son état? Tâche-t-on de profiter avec soin des plus petites occasions de plaire à Dieu, & de croire en vertu? Est-on exact à remplir les plus petits devoirs de la Religion? C'est, dit-on aussi-tôt, scrupule, petitesse d'esprit, minutie. Si l'on disoit que cent petits ajustemens, dont une femme mondaine se sert pour se parer, ou que cent manieres gênantes & affectées qu'il faut observer dans le monde, c'est petitesse d'esprit, à la bonne heure: on comprend qu'un bon esprit ne sçauroit s'occuper de ces bagatelles; mais qu'une probité exacte, qu'une exactitude constante à remplir tous ses devoirs, qu'une délicatesse extrême de conscience, qu'un soin vif & ardent d'éviter jusqu'au moindre péché, soit la marque d'un petit esprit, il faut assurément l'avoir bien borné cet esprit, & le cœur encore plus gâté, pour avoir une pensée si déraisonnable. *Le même.*

Ce n'est point une petitesse d'esprit d'être exact & regulier dans les devoirs de la Religion, & de son état.

Il semble qu'on ne se puisse former une plus juste idée de la vie chrétienne, qu'en la considérant comme une vie d'attention continue à ce que Dieu demande de nous en chaque état, & dans chaque action interieure & exterieure, & que c'est cette disposition que le Prophete exprime, lorsqu'il dit: *Providentium Dominum in conspectu meo semper.* Car ce regard vers Dieu, est le regard d'un serviteur vers son maître, & d'un fils vers son pere, qui enferme un desir sincere de connoître tous ses ordres, & une préparation de cœur à les

Comme la vie chrétienne est une vie de regle, il faut une continuelle attention à suivre celle de notre devoir *Psal. 15.*

suivre. Il y a pourtant cette différence entre les actions extérieures, & les intérieures; que l'on connoît beaucoup mieux si les actions extérieures sont conformes ou contraires aux devoirs de notre état, que l'on ne le fait des intérieures, qui sont souvent couvertes par les nuages que la convoitise y répand: en sorte que nous ne sçaurions assurer si nous avons le fond du cœur dans l'état où Dieu veut que nous l'ayons. Mais comme nous ne sçaurions sortir de cette obscurité, il ne faut pas laisser de régler l'extérieur; parce que le règlement de notre conduite extérieure, est un moyen pour parvenir à régler l'intérieur. C'est pourquoi si l'on n'a pas encore les sentimens que l'on doit avoir, il ne faut pas laisser de faire ce que l'on doit; par exemple, quand on se sent le cœur aigri contre quelqu'un, l'on ne doit avoir aucun égard à ce sentiment; mais agir envers lui, comme si l'on avoit le cœur plein d'amour & de tendresse, & par ce moyen il faut espérer que Dieu nous fera la grace de régler nos mouvemens intérieurs, comme nous aurons réglé les extérieurs pour l'amour de lui. *Essais de Morale, Tome 1. Traité 2. chap. 6. & 7.*

En agissant par règle dans toutes nos actions, nous agissons conformément à la volonté de Dieu.

C'est cette attention & cette vigilance à nous acquitter de nos devoirs, qui nous maintient dans une vie réglée, égale & uniforme, & qui nous fait pratiquer avec fidélité les mêmes exercices dans les mêmes temps. Car si nous avons toujours pour but de faire la volonté de Dieu, comme nous le devons toujours avoir, dans toutes nos actions, nous jugerons avec raison que nous nous rendrons plus conformes à cette divine volonté, en suivant un ordre établi avec prudence par les lumières, & par la direction de ceux qu'il a commis pour nous gouverner, qu'en le quittant par inclination & par fantaisie. Moins nous avons de part aux choses, & plus nous avons sujet de croire, que c'est Dieu que nous suivons en les faisant, & celles qui sont d'elles-mêmes égales & indifférentes, deviennent inégales, lorsqu'on ajoute aux unes cette raison d'uniformité. Mais aussi quelque règle que l'on se soit prescrite dans les choses d'elles-mêmes indifférentes, il faut être prêt de la changer dans les occasions, où Dieu nous fait connoître qu'il demande autre chose de nous. *Les mêmes.*

Les choses indifférentes deviennent bonnes quand elles sont faites avec ordre.

Il faut que l'on s'accorde que les choses que nous appellons indifférentes, auxquelles on se trouve ordinairement engagé, ou par la nécessité de la vie naturelle, ou par la bienséance de la vie civile, sont innocentes d'elles-mêmes. Car quel mal y a-t-il à se lever, à s'habiller, à prendre ses repas & son repos, à s'entretenir avec ses amis, à prendre soin de ses affaires, à veiller sur sa famille, à prendre quelque divertissement agréable pour se délasser de quelque fatigant travail du corps, ou de quelque violente contention d'esprit? Si vous remarquez quelque action que vous jugiez mauvaise pour être défendue par quelque loi, je ne la mets point au rang des choses qu'on appelle indifférentes; pourquoi douter qu'elles ne puissent devenir bonnes, quand elles sont faites dans l'ordre? Car enfin, qu'est-ce qui rend une action vertueuse, sinon la conformité qu'elle a avec la loi & la raison? Si donc on ne regarde celles-ci que comme venant d'une loi, que nous devons adorer; sçavoir, la volonté de Dieu qui nous y aflu-jettit, & que d'ailleurs la raison nous dise,

qu'il est juste & raisonnable qu'on s'en acquiesce, ne passent-elles pas de cet état d'indifférentes, au rang de celles qui sont louables? Et ne sont-elles pas même capables de mérite, si on les fait par un motif surnaturel? Car puisqu'on ne les fait que par raison & par devoir, & parce que Dieu le veut ainsi, pourquoi les ôteroit-on du nombre des vertus? *Le P. Hainevre, seconde Partie du livre de l'ordre de la vie & des mœurs. Discours sixième.*

Si nous sçavons ménager le temps, & observer l'ordre & la règle qui nous est prescrite pour toutes les actions de notre vie; quels moyens n'aurions-nous point de nous enrichir en peu de temps? Que nous amasserions de mérites! que nous acquerions de couronnes & de degrez de gloire! quels tresors, en un mot, pour le Ciel! Il n'y auroit aucune de nos actions qui ne fût une vertu; il n'y auroit ni parole, ni pensée, qui ne méritât une riche récompense; aucun instant qui ne nous valût l'éternité; il n'y auroit soupir de notre cœur qui ne fût reçu de Dieu comme un acte de charité: Ah! qu'une vie passée si saintement seroit précieuse! Tous les momens vaudroient des années, & un de ses jours, des siècles entiers. C'est le moyen d'arriver en peu de temps au mérite de la plus honorable vieillesse; puisque, comme dit le Sage, ce n'est pas le nombre des années, mais le nombre des bonnes actions, qui nous donne l'honneur de cet âge respectable, & qu'un homme qui sçait bien ménager son temps, trouve qu'il a plus fait en peu de jours qu'il a vécu, qu'un autre qui auroit blanchi dans une vie déréglée. Hélas! Chrétiens, que de temps perdu! que de jours qui doivent être effacés de notre vie! que d'années que l'on doit compter pour rien! Tel qui se donne aujourd'hui soixante & quatre-vingts ans, n'est encore qu'un enfant, si l'on compte son âge par son mérite; c'est un enfant de cent ans, qui n'a rien de la vieillesse que les rides & les infirmités; & quand il faudra rendre compte de sa vie à ce juste Juge qui ne regarde que nos actions, il lui fera voir qu'il a demeuré longtemps sur la terre, mais qu'il a peu vécu. Si un Historien profane avoit écrit l'histoire de Saül, il auroit assuré que ce Prince auroit régné quarante ans sur la Judée, parce que le soleil auroit fait sa course autant de fois; mais l'Écriture sainte qui ne suit pas en ce point le calcul des Astrologues, & qui mesure plutôt les années par les mérites que par les mois, marque qu'il n'a régné que deux ans, parce qu'il n'a vécu saintement, & selon la loi du Seigneur, que durant deux années. *Le même.*

Je ne crains point d'assurer, que le moyen de connoître comment va l'intérieur d'une personne, c'est de regarder comme va l'extérieur; c'est-à-dire, comme elle règle son temps, ses actions, ses affaires, & tout ce qui paroît au dehors; parce que c'est un grand préjugé qu'un Chrétien si régulier dans ses actions extérieures, a encore plus de soin de ce qui lui est plus important & plus essentiel, qui est de mettre ordre à sa conscience, régler ses desirs, ses affections, & tous les mouvemens de son ame. Or ce préjugé est si bien fondé, que comme on ne peut mieux juger d'une cause que par ses effets, on ne peut avoir de marque plus certaine qu'un homme est véritablement vertueux, que de voir qu'il fait toutes ses actions dans l'ordre, & que tout ce qui vient de lui, est réglé selon la

Quel grand trésor de mérites nous pourrions acquérir pour le Ciel, en faisant ainsi toutes nos actions dans l'ordre.

Si nos actions extérieures sont réglées, c'est une marque infaillible que l'intérieur est pareillement bien réglé.

loi de Dieu, & la droite raison. De là vient que l'Écriture sainte, comme quelques-uns ont remarqué, recommande jusqu'à vingt-quatre fois de veiller, pour nous apprendre qu'il ne faut laisser passer aucune heure du jour sans prendre garde à ce que nous devons faire en ce temps-là, & de la manière que nous le devons faire. Ce n'est pas qu'il soit défendu de donner le temps nécessaire à son repos; mais c'est, comme dit Saint Paul, qu'il ne faut dormir, qu'il ne faut veiller, qu'il ne faut faire chose du monde qui ne soit réglée, qui ne serve à notre perfection, & qui ne se rapporte à la gloire du souverain Maître que nous servons; car c'est la véritable marque que nous le servons fidelement.

Le même.

Vaine & ridicule excuse de ceux qui disent qu'ils n'ont rien à faire.

Ne se trouveroit-il point quelqu'un dans cette assemblée, qui se crût bien dispensé de régler toutes les actions, en disant qu'il n'a rien à faire, & que le hazard les faisant naître, il ne peut régler ce qui est hors de sa prévoyance, & dont il n'a ni droit, ni pouvoir de disposer? Quoi, mon cher Auditeur, un homme qui est né pour le travail, comme dit l'Écriture, n'a rien à faire? Un Chrétien qui rendra compte à Dieu de tous les momens de sa vie, & qui a un bonheur éternel à acquérir, ne trouve pas de quoi s'occuper? Si cet homme en doit être crû sur sa parole, il ne mérite pas de vivre; car chacun dans la vie civile a son occupation, les uns par nécessité, les autres à raison de l'état & de la condition où la Providence les a mis, & les autres enfin de leur propre choix. Mais qui est-ce qui peut tenir ce langage? Est-ce ce pere de famille? Non sans doute; car l'ordre qui doit être dans sa maison, n'est-il pas le juste sujet d'une honnête & chrétienne occupation? N'a-t-il pas outre cela des affaires au dehors? ne lui en suscite-t-on jamais? N'est-il pas obligé de pourvoir à cent choses qui regardent sa famille, & sa personne? Ce ne peut être que la négligence qui l'empêche de régler tout cela. Est-ce ce jeune homme qui n'a point encore de charge, ou qui ayant abondamment de quoi vivre, ne songe qu'à passer le temps? Tout l'ordre qu'il met dans les actions de la journée, c'est de voir en quels divertissemens il la passera; jeu, repas, promenade, compagnies, bal, comédie: comme il ne le peut trouver à tout cela en même temps, il le partage & le fait par ordre. Hélas! qu'il y a aujourd'hui de personnes de ce caractère! Un Ancien disoit qu'il ne falloit pas compter ces gens au nombre des hommes; mais le Christianisme m'apprend, qu'ils vivent dans un dérèglement honteux & criminel. Est-ce enfin cette femme mondaine, qui ne s'occupe que de la bagatelle, d'habits, de parures, d'ajustemens? C'est en effet n'avoir rien à faire; mais sera-t-elle quitte pour cela devant Dieu? Sera-ce enfin cet homme, qui a une extrême horreur de toute contrainte & de toute sorte de travail? Son occupation est de n'en avoir point, & de mener une vie oisive & inutile; il n'a point d'affaires auxquelles il puisse donner aucun soin; mais il doit s'attendre aussi d'être un jour condamné aux ténèbres extérieures avec ce serviteur inutile de l'Évangile: *Servum inutilem eiecit in tenebras exteriores.* Il a enfoui le talent qu'il a reçu du Ciel; il n'a pas scû le faire valoir, pour n'avoir pas réglé, ni son temps, ni ses actions, selon l'ordre que son état, sa condition, & sa raison lui pre-

Tome IV.

crivoient. Vous dites que vous n'avez rien à faire; & cependant vous êtes obligé de vivre en Chrétien. Hé! n'y a-t-il point de pauvres à secourir, de malades à visiter, d'affligés à consoler, & enfin de bonnes œuvres à pratiquer? Ce sont là les actions chrétiennes, que Dieu vous a donné le temps & le moyen de pratiquer, dès-lors qu'il ne vous a pas appelé à un état qui demande d'autres occupations. Et si vous étiez un véritable Chrétien, ce sont les actions que vous auriez à régler, de crainte qu'elles ne vous empêchassent de vaquer à toute autre affaire. *Auteur anonyme.*

Il ne faut jamais se prescrire un temps certain pour faire une chose, en sorte qu'à quelque prix que ce soit, elle doive être achevée à tel jour & à telle heure; autrement on se met en danger évident de se troubler: parce que peut-être il en faudra davantage pour la bien faire. Et puis, qui vous a dit, qu'il ne surviendra pas quelque chose, que vous ne prévoyez pas, qui y apportera du retardement? Ayez seulement dessein d'y mettre tout le temps qui sera nécessaire pour la faire comme il faut, sans vous marquer ni prescrire d'autres bornes. De plus, quand vous la ferez, que ce soit sans empressement; n'y allez pas brusquement, ni avec impetuosité, autrement vous gâterez tout. Ulez, à la bonne heure, de diligence; mais non de précipitation. Ceux qui vont trop brusquement en leurs affaires, les ruinent au lieu de les avancer. *Auteur anonyme.*

Que l'on vivroit tranquillement dans une famille, si tout y étoit réglé, & se passoit avec ordre; si l'on pouvoit y établir les heures du travail & du repos; si on y sçavoit dire, on a tant de temps pour prier Dieu le matin, & tant le soir. A telle heure on se leve, à telle autre on se retire. Telle heure est destinée à cet ouvrage; hors de là il n'y faut pas toucher sans ordre. Que les services y seroient ponctuels! que les emplois y seroient agréables! & que les peines y seroient douces! Rien ne se feroit à contre-temps; comme il n'y auroit point d'heures inutiles, il n'y en auroit point de trop chargées de travail. Cet ordre seroit un temperament; que la diversité rendroit tres-agréable; rien ne pourroit causer d'ennui, ni de chagrin dans une vicissitude d'actions si bien ordonnées; un changement de travail seroit un repos; le jour ne seroit pas si beau, s'il n'étoit suivi de la nuit, & la nuit seroit insupportable, si elle devoit toujours durer. Ce n'est pas assez pour le bon reglement de cette famille d'avoir les heures destinées pour chaque action: il faut de plus que telles actions puissent être honnêtement pratiquées en telles heures; car toutes les différences des temps ne sont pas également propres à faire toutes choses, & toutes les actions ne sont pas pour être faites à toutes les vingt-quatre heures du jour; c'est pour-quoi il faut de l'ordre, & que cet ordre soit sagement réglé. *La Famille sainte du P. Cordier, Tome 2. ch. 1. §. 3.*

Montrez-moi une famille, dont toutes les personnes soient unies comme dans un chœur de musique, où chacune tienne sa partie, & que toutes soient d'accord, en sorte que tout soit dans l'ordre, & qu'il n'y ait rien de dérangé. Je ne craindrai point de dire que Dieu préside dans cette maison, & que cette union & cette paix est un effet de sa présence. Mais si au lieu de cet ordre & de cette correspon-

Il ne faut pas tellement fixer un temps pour chaque action, qu'on veuille absolument l'avoir faite en ce temps-là.

Le bonheur & la paix d'une famille bien réglée.

Continuation du même sujet.

Matth. 25.

dance, la contrariété s'y met ; si chacun veut s'élever au-dessus de son rang ; si l'un entreprend sur la charge d'un autre ; si la femme le porte plus haut que le mari ; si les enfans ne respectent ni père ni mère ; si les serviteurs sont les maîtres ; si chacun veut vivre à sa fantaisie, sans prendre l'ordre de celui qui le doit donner ; si la division enfin partage les esprits, n'y ayant ni loi, ni ordre, ni règlement, Dieu se trouvera-t-il parmi ce désordre, la bénédiction du Ciel se répandra-t-elle sur cette maison, & la paix régnera-t-elle dans cette famille si mal réglée ? *Le même.*

Une action prévue & préméditée, faite en son temps, réussit tout autrement que quand elle est faite par hazard, ou avec précipitation.

Il faut encore ajouter qu'une action prévue & préméditée, & dont on a pris les mesures, se fait de toute une autre manière ; aussi réussit-elle tout autrement. On a considéré comme il s'y faut prendre, & de quelle adresse il se faut servir. Maintenant dans l'exécution, toute la raison y travaille, parce que rien ne la trouble, ni ne l'obscurcit ; il n'est point de circonstance sur laquelle elle ne jette la vue : comme tout est exactement concerté, on a loisir d'y observer la bienfaisance qui est nécessaire, & si c'est un ouvrage qu'on entreprend, on le polit, & on y met la dernière main, tout se passe sans bruit ; car la passion n'y a point de part : au lieu que quand on est surpris avant d'avoir mis ordre à rien, c'est un pur hazard si la chose réussit. Et comment réussirait-elle, puisque la surprise nous ôte la présence d'esprit, & nous jette dans le trouble ? Que peut faire un homme qui n'a pas la tête bien forte, quand trois ou quatre affaires se présentent tout à la fois, & toutes pressantes, faute de les avoir faites en leur temps ? Par où commencera-t-il ? Sa raison se confond, la colère & le dépit le font agir brusquement & gâter tout ; il n'a pas plutôt commencé, que s'apercevant qu'il s'y est mal pris, il recommence, il se chagrine, abandonne tout, & rejette sur d'autres la faute dont il est seul coupable. *Le même.*

Occasions où l'on peut quelquefois quitter l'ordre que l'on s'est prescrit.

Quelques règles que vous ayez prises pour faire chaque chose en son temps, & quelque temps que vous ayez marqué pour chaque chose, votre exactitude & votre régularité à les observer, ne doit point être si rigoureuse, que vous ne puissiez, & même que vous ne deviez vous en dispenser en deux ou trois rencontres. Premièrement. Quand une nécessité imprévue vous oblige de quitter ou d'interrompre une chose pour vous appliquer à une autre ; la nécessité n'a point de loi, dit-on, ou plutôt c'est une loi de Dieu que cette nécessité, à laquelle il faut obéir, & qui veut que ses ordres passent avant tous les ordres, & que toutes les règles arbitraires cèdent à celle-là : qu'il faut courir au plus pressé, & préférer ce qui est de commandement à ce qui n'est que de conseil. Secondement. Il ne faut pas avoir moins d'égard à la charité qu'à la nécessité. Toutes les excuses qui viennent de ce côté-là, sont toutes légitimes, & elles sont toujours requises de Dieu & des hommes. Ainsi ne vous opiniâtrez point à demeurer dans une exacte & scrupuleuse observation de toutes vos heures, quand la charité vous appelle ailleurs, ou vous oblige d'aller contre votre règle, j'entends toujours celle que vous vous êtes prescrite vous-mêmes : car la charité est la première règle du Christianisme, & même à laquelle se rapportent toutes les au-

tres, comme à la fin de la loi. Troisième-ment. Quand l'ordre précis, & le commandement d'une personne qui a autorité sur nous, l'ordonne : car alors l'obéissance demande qu'on quitte son petit règlement pour pratiquer une vertu que Dieu même préfère au sacrifice, & à tout ce que l'on pourroit faire de plus grand, & de plus avantageux pour sa gloire. Comme on connoît assez le mérite de cette vertu, il ne faut avoir ni crainte, ni scrupule de laisser tout le reste, pour se rendre ponctuel à ce qui nous est commandé. Hors de ces occurrences, que personne ne peut contester, ni blâmer, il est louable de se tenir ferme à la règle qu'on s'est prescrite, & à l'ordre qu'on a établi. *Le même.*

Rien de plus instructif que le portrait que nous fait Salomon de cette femme forte, qu'il nous propose comme le modèle d'une ame solidement vertueuse, & régulière dans ses devoirs. Le soin de conserver l'union & la paix dans sa famille, est une de ses principales occupations. La vigilance sur toute sa maison, & l'application à y maintenir le bon ordre, sont son étude. Sa douceur envers tout le monde, & sa sagesse dans toutes ses paroles la font admirer. L'exactitude à payer le salaire de ses domestiques, & à pourvoir à leurs besoins, n'est pas la moindre de ses qualités. Sa charité, sur-tout envers les malheureux, lui gagne le cœur de tous les pauvres ; & tout le temps qu'elle n'emploie pas à remplir les devoirs de son état, elle l'emploie au travail. Voilà à quoi se réduit la peinture de cette femme parfaite, & véritablement régulière, dont le Saint Esprit fait un si bel éloge, & qu'il dit être plus rare & plus précieuse, que les perles qu'on apporte des extrémités du monde. Elle ne s'est pas distinguée par des actions d'éclat, ni en marchant par des voyes extraordinaires ; mais par l'exactitude & la fidélité à ses devoirs communs. Ce n'est pas là peut-être une vertu à la mode, & au gré de tout le monde ; mais c'est une vertu véritable, solide, & vraiment au gré de Dieu. *Le Pere Croiset, dans ses Reflexions spirituelles.*

La femme forte, dont il est parlé dans les Proverbes, est un modèle d'une vie régulière.

Il est vrai qu'une vie régulière, & qui ne veut manquer à rien de ses devoirs, demande de l'application à bien des choses ; mais les gens du monde, dans cette multiplicité d'esprits bizarres qu'ils ont à ménager, n'ont-ils aucunes règles, aucunes bienfaisances à observer ? & ne faut-il aucune attention sur soi, pour ne pas déplaire à des gens, qui ne cherchent qu'à piquer avec esprit ? Plusieurs heures d'étude que met chaque jour une femme mondaine à se parer, fatiguent bien plus qu'une régularité de prières, & de mœurs toujours aisée ; & sans parler des chagrins secrets qu'elle est obligée d'essuyer, & que la dissimulation ne lui rend que plus sensibles, toute la journée n'est-elle pas pour elle une gêne, & de corps & d'esprit, qui rendroit peut-être insupportable le service de Dieu, s'il falloit autant se contraindre pour lui plaire. *Le même.*

La vie régulière & exacte dans ses devoirs, n'est pas si gênante qu'on se l'imagine.

La persécution a toujours été l'appanage des gens de bien ; mais il est sûr que la plus rude n'est pas toujours celle qu'ils souffrent de la part des impies. La plus sensible est celle qui leur vient de la part même de ceux qui font profession de piété, & qui devroient être les plus ardens à autoriser la vertu. Qu'une personne pieuse, persuadée de l'obligation in-

Les personnes régulières ont des persécutions à souffrir de la part de celles qui ne le sont pas.

dispensable, qu'elle a d'être régulière dans son état, se détermine à en observer avec ponctualité les moindres devoirs, non pas comme des coutumes de bienséance, mais comme des pratiques de salut : elle a besoin de beaucoup de résolution, & de plus de patience encore, pour ne pas céder à la multitude de ceux, à qui cette réforme déplaît. Les moins réguliers dans la même profession, & dont le nombre est toujours le plus grand, regardent cette exacte ponctualité comme une espèce de censure tacite, & cette ferveur leur paroît un secret reproche de leur lâcheté. Cette personne régulière a beau se tenir dans le silence, & dans la retraite; ne s'occuper que de ses devoirs, ne céder à personne en douceur & en humilité; ce n'est pas à force de vertus qu'on dompte la jalousie. On prétend n'apercevoir en elle qu'un esprit de fierté & de distinction; la trop grande régularité la fait regarder, comme on fait un nouveau reformateur, qui vient troubler un paisible relâchement dont on étoit en possession.

Le même.

A la vérité on ne doit pas donner occasion aux railleries & aux censures par des singularités odieuses, & qui font toujours les effets d'un orgueil secret, ni par une scrupuleuse ponctualité qui rebute : mais quand on n'est pas du goût de certaines gens, parce qu'on fait son devoir, & qu'on y est appliqué & ponctuel, on doit se consoler : une pareille disgrâce fait honneur. On ne doit jamais oublier cet Oracle : *Que quiconque veut suivre JESUS-CHRIST de plus près, doit s'attendre à souffrir de toutes sortes de personnes.* Le même.

C'est un défaut assez ordinaire aux personnes qui veulent être exactes & régulières dans leurs devoirs, de vouloir se mêler de tout, & de ne laisser rien échapper à leur vigilance & à leurs soins. Je crois que c'est le sens de ces paroles de l'Ecclesiastique : *Fili, ne in multis sim actus tui.* Car comme ceux qui n'ont qu'une affaire en tête, ou un office à exercer, en viennent facilement à bout, & y réussissent, pour peu d'application & d'affiduité qu'ils y apportent; tout au contraire ceux qui veulent se mêler de tout, voir tout, & faire tout par eux-mêmes, se donnent de grands mouvemens, & ne font presque rien; trouvent de grands obstacles, quand il faut entreprendre quelque chose en particulier; la multitude des autres affaires dont ils se trouvent chargés, met de la confusion dans leurs pensées, & empêche l'attention qu'ils doivent apporter à ce qu'ils font actuellement. Moïse étoit sans doute un religieux observateur des loix de Dieu; mais ne fut-il pas repris par son beau-père Jethro, de ce qu'il se mêloit de trop de choses, voulant que toutes les affaires du peuple d'Israël passassent par ses mains, qui lui conseilla de se décharger sur d'autres, qu'il jugeroit capables de le soulager, d'une partie d'un si rude fardeau, en leur commentant les affaires de moindre conséquence, & de se réserver uniquement la connoissance & la décision des plus importantes. *Le P. Suffren, Tome 1. de l'Année Chrétienne, chap. 5. art. 4.*

C'est un sage conseil que donnent les maîtres de la vie spirituelle de se dresser un plan de vie, par lequel on range par ordre toutes les actions de la journée, selon l'état, & la condition où la Providence nous a mis; ce qui se doit faire par l'avis d'un sage & pru-

dent Directeur; & quand cet ordre est une fois bien réglé, de l'observer inviolablement, autant que la prudence, la charité, & la santé le pourront permettre. Une des grandes consolations, & l'un des grands avantages que je trouve dans l'état religieux, c'est que toutes les occupations y sont tellement réglées & rangées, qu'il n'y a point de vuide, rien d'oïsis, tout est rempli, chaque chose a son temps qui lui est destiné. Mais qui empêche un homme du monde de participer à cet avantage incomparable, & de mener par ce moyen une vie régulière, & en ce sens toute religieuse? *Le même, chap. 6. art. 2.*

Ce n'est pas assez de fuir l'oisiveté, & de s'occuper; il faut se bien occuper; & pour se bien occuper, il faut régler son travail, sans quoi beaucoup de gens s'occupent beaucoup, mais ils s'occupent mal : non seulement parce qu'ils font des actions mauvaises ou inutiles; mais parce qu'ils les font sans ordre, sans règle, sans méthode. Ils sont toujours dans l'action, & dans le mouvement; mais c'est leur naturel imperueux, leur fantaisie, ou leur caprice qui les met en mouvement, & non pas la grace & la raison. Car sans parler des travaux que l'ambition, l'avarice, ou quelque autre passion fait entreprendre contre la loi de Dieu, ils font mal ceux à quoi Dieu & leur devoir les obligent, parce qu'ils ne les font pas selon que la raison les leur prescrit, & que demandent la nature, l'importance, & la nécessité de chaque action : car qui ne sçait que rien n'est bien, si cet ordre n'y est gardé? que c'est l'ordre qui donne à chaque chose sa propre perfection; que sans cette règle, le trop ou le trop peu, l'excès ou le défaut sont toujours à craindre, & que ce n'est qu'un effet du hazard, quand quelque chose réussit? *Sermon manuscrit.*

Comme l'obéissance des Religieux est plutôt une facilité que les Saints ont trouvée pour observer la loi de Dieu, qu'une nouvelle severité qu'ils aient ajoutée à l'Evangile; de même la règle de vie qu'un homme du monde se prescrit dans son état, n'est pas une nouvelle loi qu'il s'impose lui-même; c'est un moyen qui lui rend plus facile l'observation des loix & des commandemens de Dieu, qu'il est indispensablement obligé de garder. Car en quelque état que l'on soit, il n'est jamais permis d'agir par cupidité, ni de se conduire par sa volonté, & par son caprice. Il faut toujours que la volonté de Dieu soit notre règle, non seulement dans les choses importantes, qui arrivent plus rarement; mais même dans les plus ordinaires qui composent le cours de notre vie. Or cette volonté de Dieu, étant souvent assez difficile à découvrir, & notre propre volonté prenant souvent la place de celle de Dieu, n'est-il pas juste de s'assujettir à quelque règle, prise par l'avis & le conseil d'un sage Directeur, pour nous déterminer, en nous rendant la volonté de Dieu plus sensible; parce qu'il est certain que Dieu qui a fait toutes choses avec ordre, veut aussi que nous en observions en tout ce que nous faisons. Et il ne faut pas s'imaginer, que pour n'avoir pas fait vœu de pratiquer les autres exercices de la vie religieuse, on soit pour cela dispensé de ceux qui servent à entretenir la piété, & à s'affermir dans le service de Dieu. *Essais de Morale, Tome 1.*

On peut dire que ce règlement particulier que chacun peut aisément se prescrire & ob-

de la journée, chacun selon son état.

Pour bien s'occuper selon Dieu & selon la raison, il faut se prescrire un ordre, & une règle dans les actions.

La règle & l'ordre de vie qu'on se prescrit, facilite l'observation des loix de Dieu.

Régler les actions de

La régularité ne doit pas dégénérer en une singularité odieuse.

C'est un défaut dans la régularité de se mêler de trop d'affaires. *Eccli. II.*

Exod. 18.

Sage avis des Pères spirituels, de se tracer un plan & un ordre des actions

La journée, est un remede poissant contre l'oisiveté,

server, est un souverain remede contre l'oisiveté, qui est la cause de tant de maux; car comment ce vice si commun auroit-il lieu dans une personne qui a toutes ses heures réglées, & qui sçait à quoi il les doit employer? D'ailleurs, comme par cet ordre on doit aussi se faire une loi de ne rien negliger, mais de faire ce que nous devons avec exactitude, afin de satisfaire à notre devoir; on employera tout le temps nécessaire à chaque action, & à chaque ouvrage; & de cette maniere, ni temps perdu, ni negligence à craindre, on n'oubliera rien; si quelque chose survient qui n'entre point dans l'ordre qu'on s'est prescrit, on le reserve pour les intervalles que l'on peut ménager, les choses que l'on regle ne pouvant jamais être si justes, qu'il n'y ait rien qui soit superflu. *Sermon manuscrit.*

Il y a de la difference d'agir par coûtume, & de faire coûtume de celle action.

Comme la vie reguliere est d'ordinaire uniforme, particulièrement dans les familles, où l'on fait tous les jours les mêmes choses, & dans un emploi, ou dans les fonctions d'une charge; ce sont pourtant deux choses bien différentes d'agir par coûtume, & de se faire une coûtume & une regle de faire chaque chose avec ordre. Agir par coûtume, c'est se mettre peu en peine de s'acquitter de son devoir, pourvu qu'on fasse ce qui nous est ordonné, sans y apporter toute l'attention qui est nécessaire pour le bien faire. Mais établir une regle & une coûtume de faire les choses par ordre, & en leur temps, c'est un moyen de les bien faire; comme nous voyons dans tous les arts qu'un ouvrier se rend tous les jours plus habile, par l'exercice de son métier, & que l'experience & l'habitude lui fait faire les choses plus facilement, & avec plus de perfection. *Le même.*

Cette vie réglée, est la voye commune par où Dieu conduit la plus grande partie des fideles,

Cette vie réglée & reguliere est la route qu'ont tenué une infinité de Saints, & la voye droite par où Dieu les a conduits. Car quoi qu'on ne puisse disconvenir, que Dieu en conduit plusieurs par des voyes extraordinaires; il faut cependant avouer que celle-ci est la plus commune & la plus facile. En effet, tous les Saints n'ont pas été des Solitaires, ni des Apôtres, ni des Martyrs. Le plus grand nombre qui peuple maintenant le Ciel, est de ceux qui ont mené une vie commune & ordinaire sur la terre; ils ont été autrefois ce que vous êtes maintenant; & si vous examinez leur conduite, leurs actions, & leur maniere de vie, vous trouverez qu'une grande partie de ceux-mêmes que l'Eglise reconnoît pour Saints, ne s'est pas toujours signalée par de grandes entreprises, par de longs travaux, & par des actions extraordinaires; mais par une vie commune, dans les fonctions d'une charge, dans la conduite d'une famille, & dans les mêmes emplois que vous exercez aujourd'hui. Mais ce que vous y remarquerez de particulier, & en quoi il est facile de les imiter, & de se former sur leur exemple, c'est qu'ils s'en acquittoient avec une exactitude admirable, c'est qu'ils menoient une vie réglée, & appliquée à remplir leurs devoirs avec une regularité constante, dont ils ne se sont jamais démentis. Vous verrez même parmi ces Saints, des Princes & des Souverains, qui avoient un temps marqué pour les affaires, & un autre pour les actions & les exercices de pieté, qui avoient rellement réglé la dépense de leur maison, qu'une partie de leurs biens étoit destinée pour le secours des misérables, & l'autre pour les

besoins de l'Etat; vous y trouverez des Magistrats, & des personnes distinguées par leur rang & par leurs dignitez, qui se sont encore distinguées aux yeux de Dieu par cet endroit. Tout étoit réglé dans leur maison, leurs personnes, leurs domestiques, les prieres, les emplois, le travail. Tout y étoit ordonné par la prudence, & s'y observoit avec une exacte fidelité. Et voilà cette voye facile & admirable par laquelle Dieu les a conduits: *Deduxit illos in Sap. 10. via mirabili*, comme dit le Sage, en parlant de la maniere dont Dieu conduisit le peuple d'Israël en la Terre promise. *L'Auteur des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, Sermon sur ce sujet, dans le troisième Tome des Sermons particuliers.*

Ce sera sans doute une grande consolation à l'article de la mort, de pouvoir vous rendre ce témoignage, que ce n'a point été par passion, par intrigue, ni par aucun mauvais dessein que vous avez entrepris telle & telle action; que vous vous êtes embarqué en telle & telle affaire; que vous vous êtes appliqué à tel & tel exercice; mais que toutes ces actions étant dans l'ordre de vos devoirs, vous avez fait la volonté de Dieu, & que s'il y a eu quelque défaut dans la maniere dont vous vous en êtes acquitté, du moins elles étoient justes & saintes dans le fond. Vous pourrez même vous assurer que tous vos jours ont été employés au service de Dieu; puisque vous avez suivi l'ordre, qui vous a été marqué par ceux, à qui il vous a adressé pour vous conduire; & que si vous avez manqué en quelque chose, c'est toujours beaucoup de n'être point tombé dans les desordres, où une vie sans regle vous auroit peut-être engagé. Que si une seule journée saintement réglée se passé non seulement sans crime, mais avec tant de merites; jugez quel poids de gloire, & quelle recompense vous sera dûë à la fin d'une vie si chrétienne, & passée dans un continuel exercice de bonnes actions, telles que sont celles qui portent un caractère si visible de la volonté de Dieu. *Le même.*

Con'olation à la mort d'avoir mené une vie réglée.

Je veux que dans cette maniere de vie privée & uniforme, on ne fasse pas de si grandes actions, que d'autres qui sont d'une profession plus parfaite en soi, comme seroit celle des Ecclesiastiques & des Religieux; je veux qu'on ne fasse pas tant d'aumônes, ni de prieres, qu'on ne pratique pas dans ce genre de vie les austeritez des Religieux. Il n'est pas ici question de sçavoir quel état est le plus parfait, & le plus avantageux pour le salut; mais de chercher le moyen infailible de se sauver dans celui où la Providence nous a mis: & je dis que c'est d'y être réglé, exact, & fidele dans l'observation des devoirs qui sont attachez à cet état; & que ceux qui en ont embrassé un autre plus parfait & plus saint, ont encore besoin pour s'y rendre saints & parfaits, d'y être reguliers, & d'y suivre l'ordre constant qui leur est prescrit. *Le même.*

Etre regulier dans les devoirs de son état, c'est un moyen infailible de s'y sauver.

Dès-lors qu'on ne garde nul ordre dans sa conduite, c'est ce qu'on peut appeller libertinage; parce qu'on ne veut faire que ce qui nous plait, ce qui ne manque gueres de dégenger en un dereglement scandaleux; car c'est par là qu'on y vient insensiblement: puisque quand on ne peut s'assujettir à nulle regle pour s'acquitter plus fidelement des obligations de son état & de la Religion, on secoûe bientôt tout-à-fait le joug du service de Dieu, en se dispensant de tout ce qu'il y a de penible dans les devoirs

Ne vouloit suivre aucune regle, c'est vouloir vivre dans le libertinage.

voirs du Christianisme ; & comme le même esprit de liberté regne par tout , on ne veut dépendre ni des personnes ni des temps ; on n'a bientôt point d'autre loi , ni d'autre règle de ses actions que son humeur , & le penchant de son naturel ; & vous sçavez à quoi il nous porte quand on le suit. *Le même.*

La douceur & la tranquillité, qu'on goûte dans une vie régulière & chrétienne.

Ceux qui sont accoutumés aux fracas du monde , trouvent une vie unie , & bien réglée , tres-ennuyeuse , & tres-dégoûtante : ont-ils raison d'en juger ainsi ? Les gens de bien goûtent dans une vie régulière , & chrétienne , une joye pure , une tranquillité continuelle : sont-ils à plaindre d'avoir en horreur le dérèglement des mœurs , & la licence effrénée du siècle ? Les doit-on regarder en pitié , parce qu'ils fuient le tumulte , eux que Dieu comble de si douces consolations dans la retraite , & dont il adoucit si fort les peines par l'onction qu'il y répand. En effet , il faut bien qu'ils soient heureux , même dès cette vie , puisqu'on ne peut s'empêcher , quand on agit sans prévention , de leur porter envie ; & qu'après avoir joui de tous les plaisirs , on est obligé de se ranger à son devoir de Chrétien , & d'en venir là comme au seul bien capable de contenter le cœur de l'homme ; trop heureux après avoir passé par tous les états les plus agréables , & les plus féconds en joyes mondaines , de reconnoître avec le Sage , que tout n'est que vanité sur la terre , que tout n'est qu'affliction d'esprit sans l'amour de Dieu. *Le P. Croiset, dans ses Reflexions Chrét.*

La véritable dévotion consiste à être exact & régulier dans ses devoirs. Ps. 118.

C'est en vûte de l'exacritude que Dieu demande dans l'exécution de ses volontez , & dans l'observance de ses préceptes que David s'écrie : *Tu mandasti mandata tua custodiri nimis.* Vous avez commandé , Seigneur , qu'on observât vos commandemens avec un extrême soin. Ce saint Prophete ne pouvoit se satisfaire dans ce soin , & il voyoit toujours que quelque grand que fût celui qu'il apportoit , il étoit encore beaucoup au-dessous de celui auquel il se sentoit être obligé. La piété véritable & solide consistant donc dans cette fidélité à accomplir la loi de Dieu , il en faut tirer la règle sur laquelle on doit examiner tout état interieur , toute maniere de devotion , & toute forme de vie. Car tous les états , toutes les dévotions , toutes les pratiques qui nous éloignent de nos devoirs , sont mauvais. C'est Dieu même qui le décide expressément dans l'Apôtre Saint Jean :

Epist. 1. Celui, dit-il, qui se vante de le connoître, & qui n'observe point ses commandemens, est un menteur, & la vérité n'est point en lui. C'est pourquoi ce même Saint ne dit pas que celui qui est recueilli , bien consoié , & qui a de grands sentimens de devotion , est juste : mais il dit , que c'est celui qui accomplit la justice : *Qui facit justitiam, justus est.* *Essais de Morale, Tome 10.*

Ibid. c. 3.

Il faut de bonne heure s'accoutumer à un esprit de régularité pour la conduite de sa vie.

Il faut prendre de bonne heure un esprit d'ordre & de règle , afin de faire chaque chose en son temps ; le dérangement dans l'esprit produit bientôt le dérangement dans les actions. On devient indifférent dans son devoir , dès qu'on devient irrégulier à le faire. D'ailleurs , quand on déplace ses actions , c'est souvent une marque que l'on est partagé entre le bien & le mal , que c'est tantôt l'un , & tantôt l'autre qui l'emporte. Le vrai moyen de s'accoutumer à cet esprit d'ordre & de règle , qui est si nécessaire pour former une bonne conduite , c'est de s'assujettir non seulement à son devoir en toutes choses ; mais encore à la maniere de le faire ; c'est-à-dire , de se pre-

scrire certaines occupations ; mais de se les prescrire & de s'en acquitter à certaines heures , qui partagent de telle sorte nos actions en détail , que l'on trouve , quand on les considère en gros , qu'elles forment une vie réglée. Quand on transporte une de ces occupations dans d'autres heures que celles qu'on y avoit destinées , on dérègle toute la suite des autres ; & ce dérangement est cause qu'on se dégoûte , parce que déplaçant ces actions , il en diminue le prix , & par conséquent le goût que l'on avoit à les faire. J'avoue que l'on ne peut pas quelquefois se dispenser d'interrompre la règle que l'on s'est faite , & qu'il peut arriver certaines choses imprévûes & nécessaires auxquelles il faut céder aux dépens de l'ordre ; mais quand on sort de la règle par nécessité , on y rentre sans peine dès qu'on le peut. Ce qu'on ne peut pas dire de ceux qui la quittent par inégalité d'esprit : non seulement il est dangereux qu'ils ne s'y remettent point ; mais ils courent encore risque de ne s'acquitter en aucun temps de ce qu'ils ont manqué de faire en celui qu'ils avoient destiné pour cela. On n'est gueres éloigné de manquer à son devoir , lorsqu'on l'anticipe par humeur , ou qu'on le diffère par relâchement & par paresse. *M. J. Pic, livre intitulé : L'éducation des Enfants.*

Continuation du même sujet.

Si l'on n'accoutume les jeunes gens à cet esprit de règle , ils ne feront aucun progrès , ni dans la piété , ni dans les sciences. Car s'il est certain qu'ils font plutôt leur devoir à cet âge-là par habitude que par raison , il est encore plus certain que l'habitude ne se contracte que par la règle. Elle est si nécessaire en toutes choses , que sans elle on ne finit presque rien , ou du moins l'on ne fait rien de bien. Ce qui doit apprendre à ceux qui sont naturellement impatiens , qui n'ont pas plutôt commencé une chose qu'ils en sont dégoûtés , & qui agissent sans se prescrire aucune règle , que n'étant pas possible de venir à bout tout d'un coup de ce qu'on entreprend , il faut la patience pour en soutenir le travail , & la règle pour le bien finir. Il y en a plusieurs qui pour vouloir trop faire à la fois , ou pour vouloir tout faire à contre-temps , ne finissent jamais , & ne font jamais rien qui vaille. Si l'on veut donc que les jeunes gens travaillent avec succès , & qu'ils avancent dans la piété & dans les sciences , rien n'est plus important que de les régler ; c'est-à-dire , après qu'on s'est fixé ce qu'on veut qu'ils fassent , que de choisir le temps dans lequel on veut qu'ils le fassent , de distribuer leurs occupations jusqu'à la moindre , & leurs heures jusqu'à un seul moment. Il faut leur prescrire le temps qu'ils doivent donner à Dieu , celui qu'ils doivent employer à leur étude , celui de leur divertissement , & celui de leurs repas ; & toutes les heures ainsi divisées doivent être si inviolablement employées aux exercices marquez , qu'on doit compter d'avoir commis une faute essentielle , & d'être tombé dans un véritable relâchement , lors que sans aucune nécessité on en fait un usage différent de celui que l'on s'étoit prescrit. *Le même.*

Il est d'une extrême conséquence , que nous nous appliquions à la pratique d'une régularité constante , & à l'observance de nos devoirs avec un soin plus éclairé , & plus étendu qu'on ne fait ordinairement , persuadés que nous devons être , que c'est en cela que consiste notre perfection , & que c'est la sainteté que Dieu attend de nous dans l'état de vie où sa Providence nous a appelés. On se

Le caractère de la véritable vertu, est une régularité constante dans l'acquiescement de ses devoirs.

mécompte aisément dans l'exercice de la vertu, & on en prend souvent les dehors pour la réalité. On sçait que des actions ornées de ces agréables dehors plaisent & touchent; & on veut ignorer qu'elles n'ont devant Dieu, ni mérite, ni valeur, n'étant que les fruits trompeurs & steriles d'un orgueil secret, qui ne cherche qu'à se satisfaire. N'oublions donc jamais qu'une vie reguliere que la vertu conduit, est un assemblage de merveilles. Le Sage la cherche cette vraie vertu parmi les personnes mêmes qui en font profession, & il a peine à la trouver: *Quis est hic? & laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vita sua.* Mais je puis assurer qu'une vie reguliere, quoi que commune, est le caractère de la véritable vertu. *Auteur moderne & anonyme.*

Eccli. 31.

Les personnes qui commentent à servir Dieu,

L'expérience fait voir qu'à l'égard des personnes du monde qui veulent commencer à se donner à Dieu, elles ont besoin de pratiques de pieté qui se succèdent les unes aux autres,

& qui se font à des heures marquées; & qu'elles leur sont d'une grande utilité, quand même elles ne les feroient pas avec tant de perfection. Cela fixe la vivacité naturelle d'une imagination habituée depuis long-temps à la dissipation: cela les accoutume à se gêner en des choses qui ne leur sont pas trop agréables; & rien n'est si nécessaire au salut que cet empire qui s'acquiert peu à peu sur soi-même, pour faire ce qu'il faut, & non pas ce qu'on voudroit; cela remplit ces temps vuides, pendant lesquels il faudroit qu'elles s'amusaient hors d'elles-mêmes avec un danger évident de retourner bientôt à leurs premiers engagements. Ces pratiques regulieres étant faites par esprit de pieté & de religion, sont d'excellentes satisfactions de leur oisiveté passée, & des sources fécondes de mérite & de grace pour l'avenir. *Le P. Surin, Tome 3, de ses Dialogues spirituels.*

ont besoin d'avoir des pratiques de pieté réglées,

RELIGION,

ETAT RELIGIEUX, VOCATION A CET ETAT;
Vœux de Religion, Véture, Profession, & tout ce qui regard de cette matiere.

AVERTISSEMENT.

Il n'y a point de sujet plus commun & plus ordinaire que celui-ci, puisqu'il n'y a presque point de Communauté Religieuse, où à la prise d'habit, & à la profession, on ne fasse quelque discours, pour représenter à celui, ou à celle qui embrasse cet état, le bonheur de sa vocation, les obligations qui y sont attachées, l'importance de s'en bien acquitter, la facilité & l'assurance qu'on a d'y faire son salut; & enfin, les avantages qu'il y a de se consacrer au service de Dieu par les vœux de Religion. Mais on peut aussi juger de là combien cette matiere est vaste, qui fournit une infinité de desseins, de passages, d'autoritez, & de beaux morceaux des Saints Peres, des Livres écrits sur ce sujet, & des Prédicateurs qui ont traité cette matiere. C'est pourquoi comme on ne peut pas tout rapporter, je me suis contenté de recueillir ce que j'ai pu trouver de plus solide & de plus édifiant.

Nous ne parlerons pourtant qu'en general des vœux qui sont communs à tous les Ordres Religieux, parce que nous avons parlé de la Pauvreté, de la Chasteté, & de l'Obedissance, dans des titres differens, & que ce seroit une chose infinie d'en traiter en détail, comme font les livres composez sur ce sujet. Et pour ce qui regarde les Regles & les Observances Religieuses, nous en avons parlé sous le titre de Regularité ou de vie réglée; & ainsi nous restreindrons ce sujet si ample dans de justes bornes.

Enfin, quoi que tous les Discours qui se font sur ce sujet, s'adressent particulièrement à ceux qui s'engagent, ou qui sont engagez dans cet état, ceux qui vivent dans le monde, peuvent encore y avoir part, en les exhortant d'estre fideles & vigilans dans l'observation de leurs devoirs, & de considerer qu'étant en plus grand danger de leur salut, & en de plus frequentes occasions de se perdre, ils doivent imiter les Religieux dans la retraite, le mépris des choses du monde, la fuite des occasions, &c.

PARAGRAPHE PREMIER.

Divers Desseins, & Plans de Discours sur ce sujet.

I. *Mat. 19.*

SUR ces paroles de l'Evangile: *Omnis qui reliquerit patrem, aut matrem, aut fratres, aut domum, & agros propter nomen meum, centuplum accipiet, & vitam eternam possidebit.* Je laisse tous les autres avantages de la vocation Religieuse, pour m'arrêter à celui qui les renferme tous; sçavoir, qu'en embrassant l'état Religieux, on entre en commerce avec Dieu, & l'on passe un contract solemnel avec lui, par lequel il assure à celui qui se consacre à son service la possession de son Royaume, & d'un bonheur éternel. Je dis qu'il l'en assure, pourvu qu'il remplisse les devoirs & les obli-

gations de cet état. Pour prouver solidement cet avantage incomparable, il n'est pas besoin de longs discours, & je n'ai qu'à vous montrer qu'il est établi sur deux principes, qui sont, à mon avis, également certains & évidens. Le premier, est que Dieu est fidele à tenir sa promesse, pourvu qu'on accomplisse les conditions qu'il exige. Le second, que dans l'état Religieux il est tres-aisé d'accomplir ces conditions; d'où il s'ensuit par une conséquence nécessaire, que de s'engager par vœu exprés à mener une vie Religieuse, c'est être moralement assuré de son salut; c'est le sujet